ISSN 0241-1431

Colombi Culture



TAMBOUR ANGLAIS

Bulletin de la Société Nationale de Colombiculture

N° 24 - OCTOBRE 1981

BULLETIN TRIMESTRIEL

COLOMBICULTURE

Bulletin n° 24
Octobre 1981

PRÉSIDENT :
Roger GUILLEMOT
50, avenue de l'Est, 94100 Saint-Maur
Tél. 883.82.09

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
Claude SIMON
84, rue A.-Briand
Offemont, 90300 Valdoie

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT :
Bernard NICOLAS
72, rue du Maréchal-Leclerc
59490 Somain. Tél. : (27) 95.16.92

TRÉSORIER :
Georges TANCHOU
76, rue Alexandre-Ribot
59510 Hem

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Claude SIMON

RÉDACTION :
Christian RAOUST
37, rue Joseph-Marignac
Saint Martin du Touch, 31300 Toulouse
Bernard COUDEN
Rue Louis Ganne-Ricros
03410 Domérat
Mme J. FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin
Abbécourt, 02300 Chauny

SOMMAIRE

Réunion du C.A. de la S.N.C. - 5 septembre 1981 1
L'évolution du standard du Tambour anglais 2
Standard officiel du Tambour anglais . . 3
Une autre conception de l'élevage du pigeon : cages en plein air et cages d'intérieur (suite) 5
L'ossature 7
Queue de Paon Moderne 7
Monographie des Columbiformes 8
Visite d'élevage et marque de sympathie . 9
Visite de l'élevage de M. Gachon 10
Curiosité génétique 10
Expositions et championnats 11
Calendrier des prochaines expositions . . 15
Polonais « Anglais » ou Polonais « Allemand » ? 16
Enquête sur les races de pigeons élevées par nos sociétaires . . . . . 3e couv.

Réunion du Conseil d'Administration

5 Septembre 1981

Etaient présents : MM. Guillemot, Tanchou, Nicolas, Capelle, Ortéga, Darchen, Augier, Deguilhem, Couden, Raoust, Jauneau, Huber, Geffray, Rousset, Simon.
Etaient excusés : MM. Nussbaum, Michels, Papillaud, Cottereau, Demizieux, Grunenberger, Mme Francqueville.
M. Papillaud a fait parvenir un pouvoir à M. Guillemot.

La séance est ouverte à 14 h 15 par le président Guillemot qui remercie les membres présents. Celui-ci fait part au Conseil du décès de Madame Vilaine, épouse de M. Vilaine, ancien président de la S.N.C. ; le président donne lecture de la lettre envoyée par M. Michels pour présenter au nom de la S.N.C. des condoléances à la fille de M. et Mme Vilaine. Le président fait également part du décès de M. John Sears, éleveur et président anglais mondialement connu.

On passe ensuite à l'ordre du jour.

BAGUES ET COTISATION 1982 :

Il faut fixer le prix des bagues ; aucune augmentation n'est prévue par le fabricant ; il est donc possible, malgré l'augmentation des frais de port, de laisser inchangé le prix des bagues. La cotisation 1981 était de 40 F (même prix depuis 5 ans, malgré les diverses augmentations) ; le bulletin, d'après les renseignements fournis par M. Tanchou, est en augmentation constante; le dernier numéro dépassait 8 F et le prochain reviendra sans doute plus cher d'autant que les frais de port viennent de passer de 2,20 à 2,60 par bulletin. Il est nécessaire de majorer la cotisation.

Les avis étant partagés, certains pensent qu'il faut faire passer la cotisation à 50 F, d'autres préféreraient ne pas toucher à la cotisation et faire passer les bagues de 8 à 9 F les 10. La question est résolue par vote à main levée. 10 membres se déclarant en faveur de l'augmentation de la cotisation, celle-ci est donc portée à 50 F pour 1982. Le prix des bagues reste, bien sûr, inchangé.

Un tarif dégressif est également fixé pour les commandes importantes :

— de 0 à 500 bagues : 8,00 F les 10,
— de 500 à 3 000 bagues : 6,50 F les 10,
— de 3 000 à 15 000 bagues : 5,50 F les 10,
— au-dessus de 15.000 bagues : 5,00 F les 10.

Ces dispositions seront publiées dans le bulletin « Colombiculture ».

EXPOSITION EUROPÉENNE D'AMSTERDAM

337 pigeons ont été inscrits par 36 exposants, ce qui est, d'après le Président, un bon résultat et la représentation de la S.N.C. sera fort honorable. Il faut définir l'organisation du transport.

Le groupage des sujets de la région parisienne et du sud de la France se fera à Saint-Maur. Les pigeons devront être expédiés pour qu'ils arrivent chez M. Guillemot, 50, avenue de l'Est, 94100 Saint-Maur, dans la journée du mardi 24 novembre. Ces sujets seront acheminés en Hollande par camionnette ; départ de la camionnette mercredi 25 aux premières heures de la matinée. Une étape sera faite à Lille pour y charger les sujets de la région Nord.

L'enlogement sera fait à l'arrivée à Amsterdam dans l'après-midi du mercredi, le jugement ayant lieu le jeudi 26.

Quatre membres du Conseil se rendront en principe à Amsterdam : le président, M. Jauneau qui conduira le véhicule avec comme accompagnateurs M. Tanchou et M. Nicolas. M. Couden pense également y aller en visiteur.

Le retour des animaux devrait se faire au cours de la journée du lundi. M. Tanchou pense qu'il est possible de passer la frontière en T.I.R. pour gagner du temps.

Voyage à Amsterdam. — Projet abandonné. Seulement une dizaine de personnes s'étant manifestées.

Juges. — La S.N.C. va proposer un certain nombre de juges pour juger à l'Européenne. Les noms de MM. Guillemot, Huber, Waag, Zordan, Mme Francqueville sont entre autres avancés. Il est malgré tout certain que les classes qui seront attribuées aux juges français resteront du ressort de l'organisation de l'Européenne.

Prix. — M. Tanchou a communiqué aux organisateurs les prix offerts par la S.N.C. (3 coupes à disposition du jury) à décerner aux exposants étrangers. Les plaques offertes par la S.N.C. à ses membres seront commandées d'après le palmarès.

NATIONALE DE LIMOGES - 25/26 Octobre 1981

Le président regrette que notre Nationale n'ait pas été mentionnée avec plus de netteté dans notre bulletin. Il faudra y veiller dans le futur. M. Augier pense grouper environ 2 500 pigeons. 26 juges pigeons sont prévus. M. Guillemot pense qu'un jugement le jeudi conduit à une exposition un peu longue pour une ouverture des samedi et dimanche. M. Augier précise que la journée de vendredi est nécessaire pour l'élaboration du catalogue qui est faite par la Société elle-même.

M. Jauneau pose la question du stand S.N.C. Un stand S.N.C. existera à Limoges ; le matériel nécessaire (table et bancs) sera fourni sur place. La S.N.C. fournira le matériel publicitaire. La permanence sera assurée par MM. Couden, Jauneau, Papillaud, et sans doute d'autres membres du Conseil présents à Limoges.

M. Guillemot propose que l'on profite de cette exposition nationale S.N.C. pour organiser un repas pour les membres du Conseil et leurs épouses. Ce repas aurait lieu le samedi soir. M. Augier propose de fournir le repas ; une participation de 45 F environ sera demandée à chaque convive. Le secrétaire général est chargé de faire parvenir une lettre circulaire d'invitation à chaque membre du Conseil.

Les prix et récompenses seront attribués de la même façon que précédemment ; un objet souvenir sera offert à chaque exposant.

NATIONALE 1982.

Il avait été prévu que la Nationale 82 aurait lieu en février 1983 à Lille. Le problème de Montauban se pose puisque cette exposition prévue en 1981 a été remplacée par Limoges, ceci semble-t-il à la suite d'un manque d'information. Cette décision a déçu la Société de Montauban. Il semble assez difficile de revenir d'autre part sur l'accord avec Lille pour février 1983.

La Société de Montauban prévoyant de faire une Nationale pigeon en dehors de l'exposition normale de la Société, M. Raoust est chargé de contacter M. Pourrat pour trouver une solution (peut-être en décembre 1983). Si cette solution était retenue, cela contenterait les éleveurs puisqu'on aurait l'exposition nationale S.N.C. successivement dans le Centre, le Nord, le Sud.

QUESTIONS DIVERSES.

— M. Capelle souhaiterait que des cartes d'entrée gratuite soient données aux membres du Conseil pour visiter les expositions. Cela est possible dans les expositions S.N.C. mais non dans les autres.

— M. Couden souhaiterait que les juges fassent un compte rendu des sujets qu'ils ont jugés. M. Guillemot demande à M. Augier de mettre dans chaque dossier de juge une enveloppe et une feuille blanche afin que le juge fasse ce compte rendu.

— M. Deguilhem voudrait savoir pourquoi les bagues S.N.C., cette année, n'ont pu être cédées aux sociétés. Les bagues ont été cédées pour des groupages comme par le passé.

— M. Tanchou indique que le port pour l'expédition des standards S.N.C. est actuellement de 15,5 F par ouvrage Celui-ci restera sans changement.

— M. Simon rappelle qu'il avait été envisagé de refaire notre fichier qui date de 1977/1978 et éventuellement d'établir une liste d'éleveurs : cela sera fait au début de la prochaine saison.

— M. Capelle souhaiterait, vu son grand âge, abandonner sa place au profit de M. Bost. Ce processus n'est pas possible suivant nos statuts, mais M. Bost est prévu comme candidat lors d'un prochain renouvellement du tiers.

— M. Nicolas rend compte de certaines difficultés qu'il rencontre au sujet de l'attribution des prix S.N.C. certains lauréats n'étant pas toujours satisfaits de ces attributions. On discute sur des aménagements possibles, mais il semble bien que l'on ne puisse guère changer notre façon de faire.

— Le président donne ensuite lecture d'une lettre de M Geffray exprimant le souhait que l'étude d'une éventuelle ouverture d'une classe « divers » pour la race Mondain soit faite, cela pour redonner à cette race une vitalité qu'elle semble perdre. Après discussion il est demandé à la commission S.N.C. du Mondain de se mettre en rapport avec le club des éleveurs du Mondain pour faire un travail en ce sens. M. Deguilhem se chargera d'organiser ces contacts. De toutes façons cette demande de M. Geffray sera publiée dans « Columbiculture ». Evidemment le Conseil S.N.C. n'est pas habilité à décider ; cela sera du ressort de la commission des standards. A ce sujet, M. Huber demande la parole et fait remarquer qu'une nouvelle modification du standard du Mondain (après la récente augmentation de poids) serait assez gênante au niveau de l'Entente Européenne.

Toutes les questions étant épuisées, la séance est levée vers 17 h 15.

L'évolution du standard du Tambour Anglais

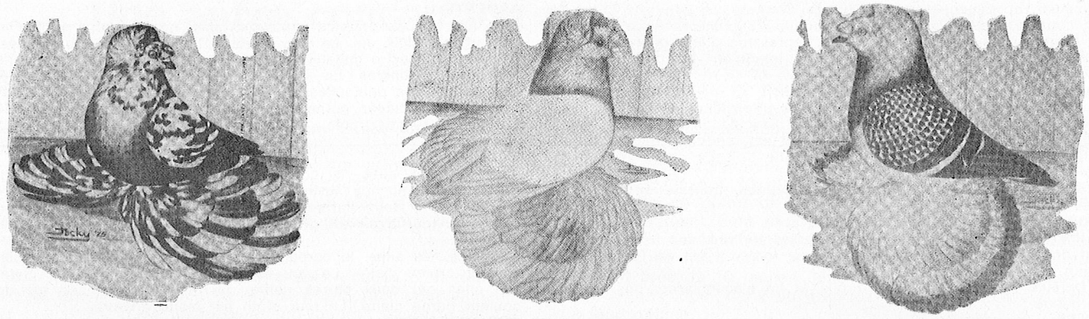
par Robert "Bob" NOLAN

Suite à des recherches et des études approfondies dans des livres et magazines publiés de 1920 à nos jours, les renseignements suivants ont été recueillis et devront être conservés pour la postérité.

En 1923, le premier standard de la race fut publié dans le numéro de juin du périodique « American Pigeon Journal ». Il était exclusivement l'œuvre du Canadien A.B. WARDER. On constate que le Tambour Anglais était alors considéré comme une race rare. On en comptait environ 15 à 35 par exposition, souvent moins, présentés par deux ou trois exposants au plus. Ce standard était très différent de l'actuel. Par exemple, on considérait qu'une huppe circulaire était un défaut. Ce premier standard ne fit pas l'objet d'une grande publicité à cause du manque d'intérêt pour la race. Apparemment, à la fin des années 30, on l'avait oublié.

De 1940 à 1950, l'intérêt pour le Tambour Anglais reprit rapidement mais il n'y avait plus de standard. En 1947, à Watertown (Wisconsin) un nouveau standard fut écrit. C'était l'œuvre d'un groupe de juges bien connus tels que J.J. Keifer, Charles A. Bartling, Frank Mack et Wesley Merrifield ainsi que d'éleveurs de la race : Paul Stefanson, Orville Vocks, Urban Billmeier, Gene Ottenbacker et Tom Nack. Ces hommes, ainsi que d'autres, firent du si bon travail que le standard fut respecté scrupuleusement de 1947 à 1978.

Après une période de 31 ans, pendant laquelle il n'y eut que de légers changements, il apparut qu'une actualisation était nécessaire. La race avait atteint la qualité décrite dans le standard de 1947.

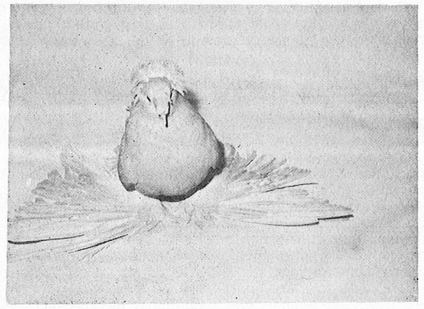


Dessins du Tambour Anglais idéal - Par Diane Jacky (U.S.A.).

Par conséquent, en 1978, on pensa à le réviser. Le Président du Club Américain du Tambourg Anglais nomma six éleveurs pour écrire et présenter aux amateurs une version plus moderne du standard. Dès qu'il fut terminé, pendant l'été de 1979, on le soumit aux membres des divers clubs de Tambourgs Anglais et il fut ratifié par un vote. Il entra officiellement en usage le 1er septembre 1979.

Nous le devons aux hommes suivants :

Franck M. Bagala M.D. (Tampa, Florida) - Randy Carter (Solina, Oklahoma) - Lowell Goltra (Norwalk, California) - John Heppner (Turlock, California) - Rober « Bob » Nolan (Dana Point, California) - Peter Wollf (Caronport, Sask, Canada).



LE TAMBOUR ANGLAIS.

STANDARD OFFICIEL DU TAMBOUR ANGLAIS

adopté le 1er Septembre 1979

ASPECT GÉNÉRAL

Le Tambour anglais est un pigeon de taille moyenne, à double structure, aux pattes très emplumées, qui se distingue des autres Tambours pattus et à double structure par son corps court, trapu et bas sur pattes. Un sujet de qualité doit toujours faire preuve de puissance, d'équilibre, d'élégance et de raffinement. La puissance de la tête, du cou et du corps doit être exprimée chez les deux sexes. Elle est quelque peu plus évidente chez le mâle. Les mâles doivent exhiber une puissance majestueuse tandis que chez les femelles, on souhaite qu'il s'y mêle une touche de délicatesse. Les sujets trop forts sont grossiers et manquent de densité, alors que ceux qui sont trop petits ont l'air d'être faibles et fusiformes.

DESCRIPTION

TÊTE :

(A) CONFORMATION :

La tête doit être moyenne ou grosse, large, pleine et plate, en forme de coin, vue de face, sans tendance à être ovale. La grande largeur du crâne à l'arrière est un point très important. Les têtes allongées ou extrêmement courtes sont indésirables.

Défauts : crâne rond ou long et étroit, crâne n'étant pas en forme de coin.

(B) STRUCTURE :

Elle doit avoir les caractéristiques suivantes :

1. - **Hauteur :** aussi haute que possible et proportionnée au reste du sujet.

2. - **Largeur et forme :** vue de dessus, la huppe doit former un demi-cercle s'étendant d'une oreille à l'autre et dépassant la tête de chaque côté pour donner une impression de largeur, autant de largeur que possible. Elle doit se terminer par des rosettes bien formées.

(Remarque : des points sont attribués ci-après aux rosettes.)

3. - **Densité et coussin :** les plumes du coussin (plumes qui soutiennent la huppe) doivent être aussi abondantes que possible et de la même hauteur que la huppe. Elles doivent se mêler à celles de la crinière sans qu'il y ait de rupture.

4. - **Place :** la huppe doit être située au plus haut point à l'arrière de la tête. On souhaite que cette position reste inchangée que l'oiseau soit pris en mains ou qu'il reste dans sa cage.

Pour que la hauteur soit au maximum, lorsque le pigeon est vu de profil, la huppe doit former un angle de 90° avec le crâne, l'extrémité des plumes étant légèrement incurvée vers l'avant. La jonction des plumes de la huppe et de celles du crâne doit être distincte, traçant une ligne finement gravée.

5. - **Equilibre :** il est important que tous les traits ci-dessus soient équilibrés en qualité.

Défauts : plumes n'ayant pas la longueur convenable, manque de coussin, manque de largeur, huppe aplatie, n'étant pas assez étoffée, placée trop loin à l'arrière du crâne, manquant de tenue et se mêlant à la crinière.

(C) VISIÈRE :

Frange étroite et nette de plumes implantées sur le front et dirigées vers le bec, incurvées au-dessus des morilles. Vues de profil, les morilles ne sont pas complètement cachées mais elles le sont, vues de dessus Moins on voit de peau à l'endroit de l'implantation des plumes, mieux cela vaut. Les plumes qui sont sous la visière et de chaque côté doivent être incurvées vers l'avant et s'incorporer à celle-ci. La frange doit être bien fournie et cependant unie et étroite. Les yeux de l'oiseau vu de face doivent être visibles et tout à fait dégagés.

Défauts : visière circulaire en forme de rosace comme chez le Tambour de Boukharie, plumes implantées perpendiculairement au front, visière pas assez fournie, plumes tordues, tourbillon de plumes, pas assez ou trop de plumes de soutien sur les côtés.

(D) ROSETTES :

Les rosettes sont de petits disques de 0,6 à 1,2 cm de diamètre, formés par des plumes issues d'un minuscule point central. Elles doivent être situées au niveau des yeux et aussi près que possible des orifices des oreilles.

Elles doivent être bien formées et apparentes sur le sujet au repos aussi bien que sur le sujet pris en mains.

Défauts : absence totale de rosettes, rosettes trop grandes ou trop petites, placées trop bas ou à l'arrière de la huppe.

(E) YEUX :

Orange intense dans toutes les variétés excepté chez les blancs, les sujets à tête blanche, les sujets à manteau de couleur et tous ceux, diversement marqués, dont la tête est blanche. Ces sujets doivent avoir des yeux de vesce. Les yeux doivent être vifs, alertes et indiquer une santé robuste.

Défauts : toute couleur autre que orange intense, yeux coulés ou disparates, yeux de vesce chez les sujets à tête colorée. Ces défauts ne sont pas disqualificatifs.

(F) TOUR D'ŒIL :

Il doit être aussi étroit et fin en texture que possible, de couleur chair dans toutes les variétés sauf chez les noirs, les bleus, les meuniers et les argentés chez lesquels il est grisâtre.

Défauts : tour d'œil rouge vif en particulier chez les blancs et les sujets à tête blanche. Ce défaut n'est pas disqualificatif. Absence de plumes autour de l'œil, le faisant paraître saillant.

(G) MORILLES :

Petites, blanches et de texture fine.

Défauts : morilles grossières, très développées et d'une autre couleur que blanches.

(H) BEC :

De longueur moyenne, assez large, légèrement oblique. (Pour la couleur, voir la description des variétés.)

COU ET CRINIÈRE :

Court, fort, bien développé, faisant preuve de puissance. Le cou s'élargit progressivement vers le corps sans qu'il y ait de rupture dans la crinière. Il doit être épais, plein. Il s'amincit vers la tête mais reste fort. Un cou court et épais est essentiel pour donner à l'oiseau une apparence de puissance. La crinière qui est un ensemble de plumes dirigées vers l'arrière du cou doit se fondre harmonieusement dans le coussin de la huppe, sans rupture.

CORPS :

Court, trapu, en forme de cœur. Il doit être large et profond à la poitrine, le rester jusqu'à la jonction avec les pattes, puis

diminuer rapidement jusqu'à la queue. C'est ce qui donne la forme en cœur. En main, le corps doit donner l'impression d'être ferme et robuste. Les sujets qui donnent l'impression d'être convenables mais qu'on trouve légers et mous lorsqu'on les tient, sont indésirables.

POITRINE :

Elle doit être proéminente, pleine, large et profonde. Proéminente, c'est-à-dire bien en vue, de profil. Les articulations des ailes ne doivent pas être apparentes. La poitrine est ronde et pleine mais elle ne doit pas donner l'impression que l'oiseau couve ou que son jabot est trop rempli.

Défauts : articulations des ailes saillantes, poitrine étroite ou peu profonde, plate.

DOS :

Il doit être large et plat, ne doit présenter ni creux ni rondeur. Un dos plat accentue sa largeur et sa force. Il est en forme de cœur.

Défauts : dos étroit, rond, creux et ne s'amincissant pas vers la queue.

AILES :

Bien serrées au corps et portées sur la queue. L'articulation antérieure est cachée par les plumes de la poitrine. L'extrémité des rémiges est à 1,2 cm de l'extrémité de la queue. Les ailes couvrent complètement le bas du dos.

QUEUE :

Elle doit avoir une plume et demie de largeur et doit être courte. Une queue et des rémiges courtes contribuent à donner à l'oiseau une forme ramassée.

PANTOUFLES ET MANCHETTES :

Elles doivent être arrondies, denses, longues et posées à plat sur le sol. Elles sont aussi longues que possible pourvu qu'elles soient proportionnées au reste de l'oiseau. Le Tambour Anglais doit être capable de marcher sans tituber. Les pantoufles sont formées d'une première rangée de plumes longues couvertes par une seconde et une troisième, chacune plus courte que la précédente. Il est important que le contour de la pantoufle soit continu, sans aucune rupture. Les plumes des manchettes (au-dessus de l'articulation) réalisent la jonction entre le corps et les pantoufles. Elles s'étendent vers l'arrière, parallèles au corps et se fondent sans cassure avec les plumes des pantoufles. Les jambes et les doigts doivent être complètement cachés.

Défauts : rupture de continuité, plumes ne posant pas à plat sur le sol, espace entre les pantoufles et les manchettes, plumes de l'avant de la pantoufle plus longues que celles de l'arrière, hampe des plumes trop faible, plumes tordues, extrêmement étroites ou frisées.

JAMBES ET TENUE :

La longueur des jambes et leurs attaches sont des points importants qui conditionnent la tenue correcte du Tambour Anglais. Les jambes doivent être courtes, de sorte que le corps à la jonction avec les jambes doit être approximativement à 2,54 cm du sol. La poitrine doit s'élever juste devant les jambes, donnant à l'oiseau une attitude fière. L'extrémité de la queue est juste au-dessus du sol. Le dos forme un angle de 45° avec le sol. Il y a peu ou pas de jour visible entre les jambes. Celles-ci ne doivent pas être trop rapprochées ni trop écartées. Il est important que le Tambour Anglais ne soit ni sauvage ni nerveux ; il doit poser pendant qu'on le juge.

Défauts : Jambes longues, trop écartées ou rapprochées, boiterie ou difformité.

Il peut arriver que les jambes soient trop courtes, ce qui donne l'apparence du Tambour de Boukharie, avec la queue touchant le sol. Tenue penchée vers l'arrière avec appui sur la queue. Jour visible entre les jambes.

PLUMAGE :

Il doit être uni et serré. Les plumes doivent être propres, brillantes et en bon état. Elles doivent être de texture ferme pour assurer la bonne tenue de la huppe et de la crinière. On désire des plumes larges et fermes. Paradoxalement, la longueur maximale recherchée pour la huppe, la crinière, les plumes du cou, les pantoufles et les manchettes doit contraster avec les rémiges, la queue et le corps qui sont courts.

VARIÉTÉS

NOIR :

Ce doit être un noir intense de jais partout, ayant un beau lustre scarabée. On préfère le lustre vert. Le bec est noir et le tour d'œil gris.

BLANC :

Il doit être pur. Le bec est de couleur chair. Le tour d'œil rouge est un grave défaut. Le bec taché est disqualificatif.

ROUGE :

C'est un rouge intense et exempt de nuances cendrées. Le bec est de couleur chair. Le tour d'œil rouge est un grave défaut.

JAUNE :

C'est un jaune intense (jaune doré), exempt de nuances cendrées ou ardoisées. Les jaunes unicolores ont le bec couleur chair.

DUN :

Gris brun intense. La présence de barres est un défaut. Le bec est couleur chair ou corne.

BLEU :

La tête est d'un gris bleu intense, les plumes du cou sont un peu plus foncées ; elles ont un lustre vert et pourpre qui se fond avec les extrémités noirâtres des plumes. Les ailes repliées ont deux barres distinctes. Les plumes des pantoufles sont gris bleu fondu dans les extrémités noirâtres. Le bas du dos et le croupion doivent être gris bleu poudré, tout le reste du corps est d'un gris bleu uni. La queue est un peu plus foncée ; elle a une légère bordure blanche de chaque côté. Le bec est noir.

Défauts : trace de 3e barre, nuance bronze sur n'importe quelle partie du corps.

ARGENTÉ :

La tête, les ailes et les pantoufles ainsi que le corps sont d'un gris argenté clair, uni. Le cou, le vol et la queue sont plus foncés. Le cou a un lustre métallique vert. Les ailes ont deux barres gris brun bien distinctes. La queue est barrée, près de l'extrémité. Les plumes des pantoufles ont les extrémités gris brun foncé. Le bec est de couleur corne. Une nuance jaune ou dorée sur le plumage est indésirable, particulièrement sur les barres ou la poitrine.

MEUNIER :

La tête, les ailes, le corps, la queue et les pantoufles sont d'une douce nuance lavande. Le cou est rouge foncé, givré. Les ailes ont deux barres rouge foncé. Le bec est de couleur corne. Le tour d'œil est gris.

CRÈME :

La tête, les ailes, le corps, la queue et les pantoufles sont de couleur crème claire. Le cou est jaune foncé, légèrement givré. Les ailes ont deux barres nettes, jaune foncé. Le bec est de couleur corne claire. Le tour d'œil est blanc grisâtre.

AOC UNICOLORE :

Cette classe comprend tous les unicolores (sans marques blanches) qui n'ont pas été classés dans les descriptions, tels que : écaillé, amande (multicolore), bronze, non barré, lavande, fumée barré, rouge cendré spread, etc...

(Remarque : cette classe ne retient pas les sujets éliminés des variétés décrites ci-dessus tels que les duns barrés, les noirs, les rouges ou les jaunes délavés. Autrement dit, les couleurs de cette classe doivent être telles qu'elles peuvent être décrites génétiquement.)

MANTEAU BLANC :

Le pigeon doit être rouge ou jaune uni excepté sur le bouclier qui est blanc. Les rémiges primaires, les pantoufles et la queue sont colorées. Des traces blanches dans le cou, sur la poitrine, le croupion ou les pantoufles sont considérées comme des défauts. On ne trouve encore que des rouges et des jaunes mais il se peut, qu'à l'avenir, il y ait d'autres couleurs.

TIGRÉ :

La tête et le cou sont tachetés jusqu'à la poitrine. Celle-ci doit être entièrement colorée ; la couleur va aussi loin que possible vers les jambes. La queue doit être colorée et exempte de blanc. Un sujet parfait a les 10 rémiges primaires colorées ; toutefois, s'il n'a que les 3 premières (à l'extérieur) qui sont colorées il peut se qualifier comme tigré. On préfère que les 7 autres soient colorées mais les blanches sont tolérées quoique pénalisées. Les pantoufles sont composées de plumes blanches et de plumes colorées ; il peut y avoir plus de blanc que de couleur ou vice versa mais elles ne doivent pas être unicolores. Plus les marques sont richement colorées plus l'oiseau a de valeur.

PAPILLOTÉ :

N'importe quelle combinaison de plumes colorées et de plumes blanches, différente de la description précédente, à l'exception des sujets blancs n'ayant que quelques plumes colorées.

(Remarque : les papillotés noirs étant nombreux, on les divise en deux catégories, les clairs et les foncés. Les clairs ont moins de 50 % de plumes colorées, les foncés ont plus de 50 %.)

TÊTE BLANCHE :

La poitrine, le corps et les ailes sont d'une riche couleur uniforme. La queue est soit colorée, soit blanche, mais sans mélange. Le sommet de la tête jusqu'à la base de la huppe est blanc. Le blanc s'étend autour de la gorge et descend à 1,2 cm environ sous le bec lorsqu'il est appuyé sur le cou. Les dix rémiges primaires sont blanches. Le bec est couleur chair, non taché. Les yeux sont noirs. Les manchettes doivent être de la couleur du reste du corps. 10 points sont attribués à la couleur, répartis ainsi : 4 points pour la qualité de la couleur et 6 points pour les marques.

MANTEAU COLORÉ :

L'oiseau entier, à l'exception des boucliers, est blanc. Les 10 rémiges primaires sont blanches. Le bouclier doit être d'une couleur unie et riche, exempte de plumes blanches. Les yeux sont noirs. Le bec est de couleur chair.

DISQUALIFICATIONS ET RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS DE TAMBOURS ANGLAIS

1. - Les sujets présentant des ressemblances avec une autre race, indiquant un croisement sont disqualifiés. Une seule exception est faite pour le cas des expositions qui admettent une classe à part pour les couleurs qui n'ont pas encore été approuvées.

2. - Toilettage excessif ou n'importe quel artifice ajoutant quelque chose à l'état naturel. Le toilettage excessif se signale par des places dénudées. Maquillage de toutes sortes, mauvaise condition causée par la maladie, difformités.

3. - Plumes coupées aux ciseaux, particulièrement dans la région de la huppe.

4. - Sujets ayant 3 ou davantage de rectrices ou plumes de vol enlevées afin qu'il semble plus court. Le juge doit se montrer très attentif à ce sujet.

5. - Le jugement aux points sera utilisé en finale. Pas moins de trois sujets seront placés au moyen de cette méthode.

	Échelle des points
Forme de la tête	10 points
Visière	5 —
Pantoufles et manchettes	14 —
Plumage et condition	8 —
Tenue et jambes	10 —
Cou et crinière	5 —
Corps	20 —
Poitrine	12 —
Rosettes	4 —
Yeux	2 —
Couleur	10 —

Une autre conception de l'élevage du pigeon

par J. FRANCQUEVILLE

LES SOINS JOURNALIERS.

Distribution d'eau :

Je remplis les abreuvoirs des cages situés dans un bâtiment avec un arrosoir.

J'utilise un tuyau de plastique ou un arrosoir pour les cages de plein air. Je fais déborder largement pour expulser les souillures. En hiver, lorsqu'il gèle, il suffit d'insister avec de l'eau chaude qui fait fondre la glace, ceci deux fois par jour.

LES SOINS PÉRIODIQUES.

Je rince souvent les abreuvoirs des « cages d'intérieur ». Il n'est guère hygiénique de les faire déborder pour éliminer les impuretés, dans un local qu'on voudrait garder sain. De plus, étant donné l'exiguïté des cages, ces abreuvoirs ont tendance à être plus vite souillés. Notons que les bouteilles en plastique peuvent être utilisées de manière à être moins vite salies : on laisse la bouteille entière ; une découpe de 7 cm × 5 cm est pratiquée sur un côté, à mi-hauteur, permettant aux pigeons de boire sans se percher sur le bord ; de l'autre côté, en haut, on découpe un cercle de la grandeur du bec de l'arrosoir.

Je remplace périodiquement tous les abreuvoirs. J'ai constitué une réserve d'abreuvoirs propres que je mets, au cours d'une distribution d'eau, à la place des sales. Le plus long est ensuite de les faire tremper et de les laver, à moins de les jeter et d'utiliser d'autres bouteilles.

La distribution de nourriture fait heureusement partie des soins périodiques et non des soins journaliers.

On peut nourrir les pigeons avec un mélange équilibré de céréales et de légumineuses. On peut aussi donner un aliment complet en granulés ou un aliment complémentaire, très riche en protéines, distribué en même temps que des céréales.

Dans le 1er cas, j'ai constaté que les pigeons gaspillaient beaucoup ; il serait possible, mais fastidieux de calculer les proportions adéquates de graines du mélange leur convenant à un moment donné (couvaison, élevage, mue, etc.). Pour bien faire, il faudrait verser chaque sorte de graines dans les compartiments d'une trémie et ajouter un récipient pour le grit et les minéraux. On pourrait envisager l'usage d'une trémie à plusieurs compartiments pour les grandes cages ; elle serait trop grande pour les petites cages. Et que de temps passé à remplir tous ces compartiments ! La solution aliment complémentaire + céréales ne serait guère plus rapide. C'est pourquoi j'ai opté pour un aliment complet unique ; celui-ci titre 14,5 % de protéines. Il me donne satisfaction sur le plan de la production mais n'est pas parfait ; il est assez friable et, si l'on n'y prend garde, les débris émiettés bouchent les trémies au bout de quelques jours. On sait que les pigeons n'aiment pas la farine. J'ai donc adapté, sur les cages nouvellement construites, des mangeoires dont le fond est muni d'un tamis. Il n'y a plus d'obstruction mais la perte de la farine subsiste.

En certaines périodes de l'année, cet aliment est probablement trop riche ou inadapté aux besoins des pigeons mais dans l'ensemble, les résultats sont positifs. Il est regrettable que son prix soit assez élevé.

Je dois signaler cependant quelques accidents mineurs — ils ne concernent que 2 ou 3 % des pigeons — qui sont survenus à plusieurs reprises : quelques pigeons semblent allergiques aux granulés. Ils sont fortement indisposés par une dilatation de leur jabot consécutive à une impossibilité de digérer les granulés, probablement à cause du liant utilisé pour la fabrication. Le 1er sujet qui en fut victime — un mâle Romain — est mort de cachexie au bout d'une quinzaine de jours après avoir subi plusieurs traitements inefficaces (vermifuge, antibiotiques, etc.). Quelques mois plus tard, ce fut le tour d'une femelle. Les symptômes étant analogues, j eus l'idée de la faire régurgiter et de lui donner des graines à la place des granulés, sans administrer quelque médicament que ce soit. Elle se remit en quelques jours. J'en fis de même, plus tard, avec un autre adulte et aussi deux jeunes. Ces sujets bénéficient maintenant d'un régime spécial : graines, minéraux, grit. Le retour aux granulés les rend malades en quelques jours.

La consommation annuelle est de l'ordre de 50 à 60 kg d'aliments pour un couple de race moyenne comme le Carneau, élevant une douzaine de jeunes. Elle est très supérieure pour les races lourdes. Un couple de Carneaux qui nourrissent deux petits de trois à quatre semaines vident leur mangeoire contenant 1,300 kg de granulés en 5 à 6 jours. Les Mondains élevant deux jeunes du même âge n'en ont que pour trois jours. Il s'ensuit qu'il faut remplir les mangeoires des gros mangeurs et des parents nourriciers plus souvent ou ajouter une deuxième mangeoire et un autre abreuvoir.

RACES ÉLEVÉES ET PERFORMANCES.

J'ai mis des Romains fauves ou bleus et des Romains blancs en cours d'élaboration dans mes premières cages de 1,50 m × 1 m × 1 m. En 1979, ils ont élevé de 5 à 7 jeunes. En 1980, les résultats ont été sensiblement analogues. En 1981, deux couples sur 10 atteignent 9 et 11 jeunes et couvent encore en ce début de septembre.

Les Mondains sont plus paresseux, leurs scores sont très irréguliers, les souches utilisées étant diverses. La production est presque nulle chez certains couples alors que d'autres élèvent près de 10 jeunes dans l'année. Je dois dire que je n'ai pu les loger dans de grandes cages qui conviendraient à leur volume.

Avec les Carneaux et les Têtes Noires de Brive, il n'est pas rare que j'obtienne de 12 à 15 jeunes.

Récemment, j'ai logé plusieurs couples de Kings dans des cages moyennes, le départ de la production a été immédiat.

Les résultats sont en fonction de l'aptitude à produire du couple qui dépend en grande partie de la sélection exercée ; ils dépendent également des soins prodigués. Les négligences font diminuer le rendement :

— une erreur dans le choix des nids ; par exemple, les plateaux de plâtre ou de terre cuite dont la garniture de paille ou de foin s'échappe facilement sont impropres, beaucoup d'œufs s'y cassent ;
— un agencement défectueux du matériel de la cage ;
— des jeunes qui restent trop longtemps avec leurs parents, etc...

Il s'avère que le système présente quelques inconvénients et d'énormes avantages.

INCONVÉNIENTS.

Le prix des matériaux utilisés (grillage à mailles soudées, polyester) peut paraître prohibitif. Néanmoins, le coût des cages sera compensé en partie comme nous le verrons plus loin. On peut objecter qu'il faut un grand bâtiment pour placer les cages d'intérieur et un grand terrain pour les autres ; cela peut constituer un empêchement majeur.

Il faut plus de temps pour remplir les abreuvoirs et les mangeoires de 15 cages que l'abreuvoir et la mangeoire uniques d'un pigeonnier de 15 couples.

L'exiguïté des petites cages est parfois néfaste à la couvaison. Certains sujets, peu après leur installation surtout, sont agités et dérangent le compagnon qui couve. Ou bien ils se perchent sur le bord du nid qu'ils souillent. Les œufs salis n'éclosent généralement pas. Pour l'éviter, on peut placer le perchoir plus haut que le nid, les pigeons y séjournent alors plus volontiers.

L'idéal serait d'aménager les nids dans des compartiments adaptés derrière les cages, comme on le fait pour les lapins. Les cages ne seraient pas adossées à un mur mais posées sur des tréteaux et l'on devrait y avoir accès devant pour la nourriture et derrière pour les nids. L'automatisation de la distribution d'eau économiserait du temps.

Je classe dans les inconvénients éventuels le picage des jeunes par leurs parents, bien que je n'aie constaté qu'un cas en trois ans et que ceci se produise également en volière. Il est peut-être dû à la claustration ou à une carence alimentaire. Le Dr Stosskopf parle d'une carence en cellulose à laquelle on peut remédier par une distribution de verdure.

AVANTAGES.

Le premier qu'on apprécie est la simplification des accouplements. En volière, au début de l'année, certains couples ne veulent pas rester ensemble ou refusent d'adopter la case qu'on leur a attribuée. Dans la cage, le couple est uni « pour le meilleur et pour le pire », sans aucune échappatoire possible. Les sujets récalcitrants finissent par s'accorder après quelques temps.

Aucun cas d'infidélité n'est à craindre, la paternité ne peut être mise en doute.

Plus de batailles ! Celles-ci ont lieu généralement en début de saison, lors de l'installation des couples dans les pigeonniers. Dans les cages, c'est le calme. Il y a bien des mâles qui essaient, au début, de becqueter les voisins des cages contiguës mais cela ne dure pas et au cas où il en serait ainsi, un écran de carton empêcherait les belligérants de se voir.

Plus de nettoyages journaliers ou hebdomadaires d'un pigeonnier poussiéreux ; cependant, l'entretien des nids subsiste. Il faut aussi empêcher les fientes de s'accumuler sur le grillage, ce qui a tendance à se produire sous les perchoirs. Ceci peut faire l'objet d'un nettoyage mensuel.

Mais l'avantage le plus appréciable dont j'ai bénéficié, c'est un état sanitaire satisfaisant, en permanence, depuis trois ans, dans presque toutes les cages.

Certes, j'ai pris des précautions avant la mise en cage : traitements contre les parasites externes et internes en particulier, vaccination contre la paratyphose des sujets achetés, désinfection des cages précédemment habitées.

Le bilan est positif : en 1980, sur 31 cages, deux cas de coryza se sont déclarés dans deux cages. La guérison fut rapide, grâce aux soins appropriés ; les pigeons des cages voisines ne furent pas contaminés. Un autre couple atteint d'une légère diarrhée a reçu un traitement antiparasitaire. Rien d'autre à signaler.

Une distribution d'un concentré vitaminique a été faite 5 ou 6 fois dans l'année, mais était-ce bien nécessaire ? L'état sanitaire est aussi satisfaisant, en 1981, sans adjonction de vitamines à la nourriture. Je n'ai enregistré qu'un cas de capillariose provoqué par un pigeon malade qui s'est posé sur une cage découverte dont il a souillé l'abreuvoir.

A certains jeunes qui me semblent avoir une croissance trop lente, j'administre parfois un traitement polyvalent sous forme de comprimés, mais ces cas sont très rares.

La dépense totale pour 40 couples et leurs jeunes n'atteint pas 100 F !

Ce qui est remarquable, c'est qu'**aucun traitement préventif ou curatif systématique** n'a été nécessaire. Seuls quelques sujets isolés ont été soignés et en aucun cas, il n'y a eu épidémie.

Pour essayer d'expliquer ces constatations, voyons ce qui diffère le plus entre les conditions de vie d'un couple en cage et d'un couple en volière.

C'est d'abord la surface au sol. Les ouvrages spécialisés parlent de 3 à 5 pigeons au mètre carré. Or, dans mes cages les plus petites, la surface est de 0,70 m² ; il s'y trouve parfois 4 pigeons : les parents et les jeunes qui cohabitent sans inconvénients pendant près d'un mois. Ce manque de place pourrait être une cause d'échec, or il ne l'est pas.

Le manque d'exercice risque d'être, à la longue, préjudiciable à la santé des pigeons ; il se peut qu'il agisse sur leur longévité. Ceci est à craindre surtout dans les petites cages, moins dans les grandes où les pigeons peuvent voler.

Les mangeoires et les abreuvoirs ne servent qu'à un couple, c'est là qu'est probablement l'explication de l'excellent état sanitaire. Dans un pigeonnier, c'est 30, 40 pigeons, voire davantage qui laissent dans l'abreuvoir des traces de leur salive contenant probablement quelques trichomonas ainsi que des microbes dont tous les pigeons sont porteurs. Certains sujets sont plus réceptifs aux maladies et, à l'occasion d'un stress (bataille, élevage intensif...) ou en cas de surpeuplement, ils sont contaminés sans que leur organisme puisse résister. Ils deviennent alors contagieux. De plus, dans la cage, la presque totalité des fientes est éliminée à travers le grillage. Il n'y a donc presque pas de sources d'infection ou d'infestation. La contagion est ralentie ou nulle, le parasitisme est en veilleuse.

Certes, on ne supprime pas toutes les maladies grâce à cette méthode mais on empêche leur expansion. Si un cas grave se déclare, il reste isolé ; le sujet atteint peut être soigné individuellement ou éliminé sans qu'il y ait eu un réel danger pour toute la colonie.

D'autres avantages me sont apparus au fur et à mesure que je construisais de nouvelles cages :

- La possibilité de changer rapidement les accouplements sans que les ex-conjoints puissent s'unir de nouveau. Certaines précautions sont utiles dans ce cas ; le couple se sent propriétaire de toute sa cage, si grande soit-elle, tout comme il le serait de sa case dans un pigeonnier. Lorsque j'enlève une femelle, je laisse le mâle seul plusieurs jours afin qu'il en accepte une autre plus volontiers. Il en est de même pour la femelle. Dans certains cas de refus obstiné, je place les sujets à accoupler dans une nouvelle cage dont l'agencement est totalement différent. Si la cage est grande, il y a peu de risques qu'un pigeon ait beaucoup à souffrir des sévices de l'autre. Il faut néanmoins être prudent à ce sujet.
- Les jeunes qui sont très tôt à proximité de l'abreuvoir et de la mangeoire parviennent vite à se nourrir eux-mêmes. Ils n'ont plus besoin de leurs parents dont ils peuvent être séparés dès qu'on les voit picorer, parfois à l'âge de 25 jours. Dans les grandes cages, je laisse de temps à autre les jeunes avec leurs parents jusqu'à l'âge de deux mois, bien que ce ne soit pas recommandable. Certains couples tolèrent leurs jeunes longtemps, d'autres les prennent en grippe dès la naissance des suivants.

  Les jeunes qui ont appris dès la sortie du nid à manger des granulés garderont cette habitude toute leur vie ; ils savent, au besoin, s'adapter à une alimentation mixte : céréales + granulés complémentaires.
- Il est possible de changer un couple de cage en cours de couvaison sans qu'il manifeste de velléités d'abandonner ses œufs. J'ai transféré un couple qui couvait, d'une cage de 1,50 m de façade à une cage de 0,90 m. La femelle est retournée au nid sans paraître surprise. J'avais pris la précaution de réaliser le même agencement du même matériel. Aucun des deux sujets n'a semblé remarquer que la surface était réduite de 0,60 m². Un transfert analogue d'un pigeonnier à un autre est beaucoup plus aléatoire car on ne dispose pas toujours de deux pigeonniers identiques. Et même si cela était, les nouveaux voisins du couple ne l'accepteraient pas d'emblée.
- L'état sanitaire des jeunes après le sevrage reste, le plus souvent, satisfaisant.

  J'ai pris l'habitude de ne pas mélanger les jeunes de même âge provenant de pigeonniers différents. Par contre, j'élève ensemble des lots d'une quinzaine de jeunes en provenance de plusieurs cages. Ceux-ci sont placés soit dans des cages plus grandes où ils restent plusieurs mois, soit dans l'un des compartiments de mon pigeonnier réservé aux jeunes. J'ai remarqué que les jeunes venant de pigeonniers classiques nécessitaient souvent un traitement contre la trichomonose ou la coccidiose en particulier, tandis que ceux des cages n'en avaient pas besoin. Certains groupes issus de cages n'ont reçu aucun traitement. Il est probable qu'ils auront très peu d'occasions d'absorber des médicaments si je les destine à faire leur carrière de reproducteurs en cage.

  Cela est important non seulement pour le pigeon dont la santé est préservée sans usage de médicaments mais aussi pour le consommateur des pigeonneaux, c'est-à-dire l'éleveur lui-même, ses proches et les acheteurs éventuels.

  Il est bien connu que les jeunes qui ont toujours été en bonne santé ont rarement le bréchet dévié. Cette déformation, due à une mauvaise assimilation du calcium par un intestin malade (de coccidiose, souvent), atteint les jeunes soit au nid avant le sevrage, soit dans leur deuxième mois, lorsqu'ils sont placés dans un milieu infesté. Une proportion infime de pigeonneaux élevés en cage en sont victimes puisque le parasitisme intestinal a peu de chances de se développer chez les pigeons en cages. Les deux ou trois cas de parasitisme que j'ai observés ont été vite maîtrisés par les médicaments appropriés et la désinfection facile et rapide du matériel de la cage avec la flamme d'un brûleur.

  On pourrait croire que les races lourdes s'habituent difficilement à marcher sur le grillage. Il n'en est rien. Mondains et Romains ne semblent pas en souffrir. Je n'ai constaté qu'un cas d'enflure du coussinet plantaire chez un Romain ; il était dû probablement à une blessure occasionnée par une aspérité du grillage ; il faut veiller à ce que le grillage du fond de la cage soit absolument lisse. D'autre part, les ongles ne pouvant s'user, il y a lieu d'en couper la pointe chez certains sujets.

  Citons encore deux possibilités qu'offrent les cages :

  La mise en quarantaine de sujets après une exposition ou de sujets achetés est tout à fait simplifiée.

  De vieux pigeons excellents raceurs mais devenus fragiles à cause de leur âge peuvent trouver dans une grande cage la tranquillité qui leur permettra de faire encore quelques précieuses couvées.

  Bien entendu, les pigeons sont plus à l'aise dans les grandes cages, les races volumineuses surtout, mais les performances des races moyennes sont satisfaisantes dans les petites cages. J'ai même obtenu une bonne production dans les cages de 1 m × 0,70 m avec un couple de Romains et un couple de Mondains. Je n'ai pas encore assez de recul pour juger de l'effet d'une claustration prolongée sur la productivité des pigeons. Les dimensions de la cage ne semblent pas avoir une grande influence pendant deux ans mais influeront-elles sur la santé des couples qui vivront en cage pendant 5 ou 6 ans ?

  Je ne voudrais pas donner l'impression que l'élevage en cage est la panacée qui supprime tous les soucis de l'éleveur. Il ne guérit pas d'un coup de baguette magique les maladies existantes. Les pigeons qui arrivent malades dans une cage le restent s'ils ne sont pas soignés mais une fois guéris, ils ont beaucoup plus de chances de rester en bonne santé que s'ils cohabitaient avec d'autres. Les mauvais reproducteurs — sujets à demi stériles à cause de séquelles de maladies ou par manque de sélection — ne se mettent pas à produire comme par enchantement mais je peux affirmer que les bons reproducteurs, sains à l'arrivée, font, en cage, de bonnes performances et que leurs besoins en médicaments sont seulement occasionnels.

L'OSSATURE

par le Docteur Vétérinaire J.-P. STOSSKOPF

Dès la fin de la mue, le triage d'automne va commencer dans la plupart des colonies. Si, dans ce triage, les prestations de chaque pigeon, celles de ses descendants ou des membres collatéraux de sa famille, constituent la base de sélection, sa morphologie, son plumage, son regard et ses yeux, sa musculature, son ossature vont également faire l'objet d'un examen approfondi.

Aujourd'hui, c'est de l'ossature que nous allons parler, en physiologiste et en médecin.

L'ossature, c'est l'armature du corps. L'ensemble des points fixes sur lesquels les muscles sont accrochés pour assurer le mouvement de la région du corps où s'insère leur autre extrémité. Il s'agit donc à la fois d'une fonction inerte de soutien et d'une fonction plus complexe, mécanique. L'une de ces fonctions nous fait rechercher la solidité de l'ossature, l'autre une forme déterminée pour certains et considérée comme particulièrement importante de par son intervention dans la mécanique du vol et le standard.

Nous avons donc à étudier ces deux aspects de la question.

L'un, la solidité, est sous la triple dépendance de l'alimentation, de la santé et de l'hérédité. L'autre, la morphologie osseuse, sous la seule loi de l'hérédité...

Il est bien certain que l'alimentation — au sens large du terme, c'est-à-dire la consommation de tout ce qui est utile à l'organisme, absorbé par le bec — joue un rôle déterminant dans la solidité des os. Ceux-ci pour une croissance optimale ont besoin de protéines (les légumineuses et certaines graines oléagineuses en sont les plus riches), de phosphore assimilable (le phosphore des graines l'est plus ou moins et de toute façon insuffisant), de calcium assimilable (les graines en sont pauvres mais il abonde dans tous les grits), d'oligo-éléments (le fluor, le cuivre, le fer, le cobalt, le nickel, le zinc, l'iode, le magnésium, le manganèse, ces deux derniers éléments jouant un rôle très important qui fait qu'un bon grit complet en contient de notables quantités). Enfin, il y a les deux Vitamines primordiales de l'ossification : la vitamine A et surtout la vitamine D3, véritable maçon du squelette, que l'alimentation « graines et eau » n'apporte pas et qu'il faut apporter artificiellement sous forme de concentrats ou — à la rigueur — d'huile de foie de morue, technique entièrement dépassée.

Mais ce qui compte, ce n'est pas ce qu'on avale mais ce qu'on assimile.

C'est-à-dire que si l'intestin ne remplit que partiellement sa fonction de digestion et surtout d'assimilation, les effets vont être les mêmes que ceux de la sous-alimentation. Non seulement sur le système musculaire (maigreur) mais aussi sur le squelette. S'il s'agit d'un jeune au plateau, ce sera le rachitisme, s'il s'agit d'un adulte ce sera la décalcification et toutes ses conséquences. Toutes les affections ayant une influence sur l'état de l'intestin, affections parasitaires (coccidiose, vers, trichomonose plus rarement), microbiennes (paratyphose, streptococcie, etc.), toxiques (intoxication par les engrais en particulier) peuvent être à l'origine de ces rachitismes et décalcifications. Ainsi chacun connaît ces déviations du bréchet (os tors) qui frappent beaucoup de pipants dans certaines colonies.

Lorsqu'il y a une bonne proportion de pigeonneaux ainsi déviés on peut affirmer que l'ensemble de la colonie est atteint d'une maladie à localisation intestinale (la plus fréquente est la coccidiose) qu'il faudra, bien sûr, éliminer. Inutile d'ajouter, je pense, qu'il faut aussi renforcer la teneur minérale de la ration tant en quantité qu'en qualité (phosphore et calcium très facilement assimilables, fortes doses — passagèrement — de vitamines D3).

Chez les adultes, les affections intestinales très graves (les symptômes principaux en sont très nets : diarrhée, amaigrissement, tristesse, modification de l'appétit) provoquent les décalcifications suivies de ce qu'on appelle l'ostéomalacie. Cela peut aller jusqu'à la fracture spontanée — la plus fréquente est celle de la fourche arrière — en passant par la ponte d'œufs sans coquille par les femelles.

La sélection sur la rigidité, la solidité de l'ossature suppose donc d'abord l'intégrité de l'intestin. Sinon le triage a des bases fausses et l'on ne garde, de toute façon, que « les borgnes au pays des aveugles ». Là encore nous retrouvons l'éternel problème des bases de la sélection. Le problème a de multiples aspects et seuls ceux qui connaissent intimement et totalement leur colonie peuvent faire un triage valable, c'est-à-dire garder les meilleurs actuels et les meilleurs potentiels (reproduction).

L'hérédité de la solidité du squelette est une question de sélection quand — ainsi que nous l'avons vu plus haut — la colonie jouit d'une bonne santé générale. L'élimination de tous les faiblards dans leur squelette améliore peu à peu la solidité moyenne et c'est ainsi qu'on construit des pigeons à l'ossature d'acier.

Il en est de même en ce qui concerne une morphologie — nous disons un type — considérée a priori comme bonne dans son ensemble, bien qu'évidemment le travail soit plus difficile puisque s'adressant à un ensemble de caractères et non plus à un seul (la seule solidité).

Là où l'affaire devient terriblement difficile, c'est quand on veut modifier un caractère tout en gardant les autres. C'est un problème de génétique que personne n'a encore pu résoudre.

Si le triage consiste à séparer le bien fait du mal fait, c'est très facile. Conserver les éléments utiles pour modifier, modeler un type est infiniment plus difficile et c'est, à coup sûr, un des problèmes majeurs de la colombiculture de la fin du siècle. Quand disposerons-nous enfin d'un instrument scientifique capable d'entreprendre des recherches génétiques sur une grande échelle ?

Queue de Paon Moderne

Standard de perfection du Fantail Club Français
adopté par la Commission des standards
de la Société Centrale d'Aviculture de France le 7 mars 1981

Tête : petite, fine, élégante, délicate et effilée, sans huppe ni coquille.

Bec : fin et de moyenne longueur, la mandibule supérieure étant légèrement recourbée à la pointe.
De couleur chair chez les blancs, ceux à manteau, les rouges et les jaunes,
noire chez les noirs et les bleus,
corne chez les argentés,
noire ou corne chez les poudrés et les duns.

Caroncules nasales : petites et de fine texture.

Yeux : Brun foncé (ou de vesce), avec filet oculaire fin et de couleur chair, chez les blancs, ceux à manteau et ceux à queue colorée.
Perlés ou orangés, avec filet oculaire fin et foncé, chez les noirs et les bleus.
Perlés ou orangés, avec filet oculaire de couleur chair, chez les rouges et les jaunes.
Perlés ou orangés, avec filet oculaire gris, chez les argentés.
Perlés, rouges ou orangés, avec filet oculaire foncé, chez les poudrés (argentés et bleus).
Perlés ou orangés, avec filet oculaire gris, chez les duns.
L'œil perlé est préféré chez les noirs, les bleus, les argentés et les poudrés.

Cou : mince, gracieusement recourbé, s'amincissant à l'approche de la tête. La longueur du cou correspond à la longueur du dos pour permettre à la tête de rester posée au milieu de la base du coussin du croupion.
Points accordés pour qualités maximales ci-dessus. 10

Corps : petit et rond comme une balle vu sous n'importe quel angle ; montrant une courbe gracieuse du jabot jusqu'aux pieds. Un oiseau de taille moyenne mais complet et bien équilibré aura la préférence sur un oiseau petit mais déficient dans d'autres qualités importantes. La poitrine, rondement modelée comme une balle, réalise le contour arrondi du corps.
Le dos semble légèrement creusé en son milieu ; sa longueur est proportionnée à celle du cou pour permettre à la tête de bien reposer sur la base du coussin du croupion.
Le croupion doit être de force et de taille suffisantes pour tenir correctement la queue.
Points accordés pour le corps 20

Queue : légèrement concave et circulaire, aussi fermée que possible vers le bas, composée de plumes longues, larges, uniformément implantées et se chevauchant bien.
Les deux coussins, avant (croupion) et arrière (coin), seront pleins et massifs, les plumes du dessus et du dessous s'étendant bien sur celles de la queue.
Points attribués pour la queue et les coussins 20

Jambes : modérément courtes, bien écartées, placées en avant pour soutenir la courbe du corps sans jamais la briser ; dénudées en dessous du jarret.

Pieds : petits, fins et nets. Jambes et pieds de couleur rouge vif.
Points attribués pour jambes et pieds 15

Port et action : l'oiseau doit marcher avec désinvolture sur la pointe des doigts. La tête, gracieusement rejetée en arrière, est appuyée avec aisance au milieu de la base du coussin. La poitrine, ronde et pleine comme une balle, est relevée lorsque l'oiseau est en action. Les ailes sont bien en place, collées au corps ; les pommeaux étant avantageusement cachés par les plumes du camail pour préserver la bonne rondeur de l'oiseau. Vol serré, les ailes s'ouvrent un passage en frottant les dernières plumes de la queue et se rejoignent sans se croiser aux extrémités, ceci sans brisure de la ligne générale.

La queue, portée bien relevée, ne doit tomber ni en avant, ni trop en arrière. En vue de face, la partie de la queue qui dépasse la poitrine doit être aussi importante que possible.
Points attribués au port et à l'action 25

Plumage : dur et serré.
Points attribués pour la qualité du plumage 10

COULEURS ET MARQUES

Toutes les couleurs, marques et dessins reconnus sont admis. Les principales variétés sont les suivantes :

Unicolores : blanc, noir, dun, rouge, jaune.

Barrés ou écaillés : bleu, argenté, meunier. Bleu et argenté constituent huit variétés : bleu « standard » barré ou écaillé (martelé), bleu poudré barré ou écaillé, argenté « standard » barré ou écaillé, argenté poudré barré ou écaillé.

Bicolores : — blancs à manteau de couleur (noir, rouge, jaune, bleu, argenté, dun). Les ailes doivent être uniformément colorées. Les 10 rémiges primaires sont blanches. Les autres plumes de l'aile, y compris les scapulaires, sont colorées. Le corps, dos excepté, est blanc ;

— queues inverses, c'est-à-dire corps coloré et queue blanche ou corps blanc et queue colorée. Le corps, y compris le croupion et les ailes, doit être de la couleur choisie. La queue (rectrices et coin) aura la teinte opposée ;

— miroités (jaunes et rouges à queue miroitée) ;

— papillotés (fond blanc avec taches de couleur sur tout le corps, y compris les ailes et la queue) ;

— tigrés (fond coloré avec taches blanches ; le vol et la queue sont de la couleur de base.

Couleurs récentes : grizzle, almond, lavande, crème barré, indigo...

Variétés « soie » : même type et mêmes couleurs, marques et dessins. Les barbes des plumes ne sont pas accrochées.

DESCRIPTION DES COULEURS

Blanc : couleur qui doit être absolument pure.

Noir : partout un noir de jais, dépourvu de rouille ou de marbrures, couvert d'un riche reflet vert scarabée.

Dun : un doux éclat uni d'un marron rouge terne, sans aucune tendance à une nuance bleuâtre ou pourpre ; les plumes de la gorge et du cou couvertes d'un reflet « acier » irisé.

Rouge : une teinte unie et pure partout, riche, noisette vif, exempte de charbonnage ou d'une quelconque tendance à une teinte bleuâtre ou pruneau ; les plumes de la gorge et du cou affectées d'un reflet métallique irisé.

Jaune : une teinte unie, richement soutenue, vive, jaune d'or, sans tendance à s'éclaircir au croupion ; les plumes du cou et de la gorge couvertes d'un reflet métallique irisé.

Bleu : bleu clair rappelant le bleu lavande, dépourvu de traces de suie ou de bronze, sans inclination à s'éclaircir sur le croupion ou la poitrine. Reflet métallique, irisé à la gorge et au cou. Les barres des ailes et de la queue doivent être noires et bien délimitées. Les caudales doivent être de la même nuance que la couleur du corps.

Argenté : un doux éclat d'argent clair, sans aucune tendance à la couleur crème. Reflet métallique irisé à la gorge et au cou. Barres des ailes et de la queue noires et bien marquées. Teinte des caudales identique à celle du corps .

Meunier (ou rouge cendré barré) : le corps et le bouclier doivent être gris ou cendrés, se teintant de rouge Bordeaux à la poitrine, sur le cou et la tête. Des barres nettes, d'un rouge foncé, sont souhaitées ainsi qu'un camail de couleur vin. La queue est cendrée ou grise et ne comporte pas de barre terminale.

Jaune cendré barré : dilué du rouge cendré barré. Le dessous du corps est cendré ou gris, se nuançant d'un doré intense sur le cou et la tête. Le bouclier doit être jaune cendré clair et posséder des barres jaune d'or intense. On désire que le camail soit couvert d'une « poussière » dorée iridescente.

Ecaillé : le dessin écaillé est un assemblage de nuances claires et foncées de la même couleur. Il varie en fonction de la quantité de pigment foncé qui est sur le fond clair. L'assemblage de clair et de foncé constitue un dessin ayant l'aspect d'un damier. La couleur claire apparaît comme un T sur les couvertures de l'aile. Cette couleur suit la hampe de la plume et s'étend à l'extrémité en forme de T. Les écaillés peuvent être rencontrés dans toutes les couleurs connues et ceci en association avec d'autres facteurs. Les plus répandus sont les bleus et les argentés chez lesquels on trouve une barre noire à l'extrémité de la queue. Cette barre est absente chez les rouges cendrés et les jaunes.

Poudré (bleu poudré et argenté poudré) : les couleurs de base, décrites ci-dessus, paraissent être recouvertes d'une poudre semblable à de la poudre de pierre à chaux ou à de la poudre de talc. Les plumes de la gorge et du cou doivent être un peu plus foncées que celles du corps. Les barres alaires et caudales seront le plus foncé possible pour faire contraste.

Grizzle : un gène spécial occasionne le blanchiment d'une couleur de base. Chaque plume paraît comme rayée de blanc et le plumage présente un aspect givré. La proportion de la couleur de base varie avec les sujets. Une répartition régulière est recherchée. Le facteur grizzle peut être introduit dans toutes les couleurs. Il peut être associé avec d'autres facteurs, comme la dilution. Il peut prendre la forme dite « cigogne ». Il s'agit alors d'un grison pur (homozygote) qui apparaît presque blanc, à l'exception des extrémités des ailes et de la queue qui sont colorées.

Almond : le facteur « almond » affecte n'importe quelle couleur avec laquelle il est associé, produisant des mouchetures noires sur un fond jaune foncé intense (semblable à la couleur des coques d'amande, d'où le nom). Le vol et les plumes de la queue doivent être de trois couleurs : la couleur jaune du fond, du noir et du blanc. Les taches noires doivent être réparties régulièrement sur le corps entier. Beaucoup de facteurs différents associés au facteur almond sont nécessaires dans le génotype de chaque sujet pour produire un « Almond » idéal. Pour cette raison, les sujets de cette variété diffèrent considérablement en couleurs et marques. De plus, à chaque mue, les sujets changent tant soit peu de couleur.

Indigo : le facteur génétique indigo peut être introduit dans toutes les variétés et en association avec tous les facteurs affectant la couleur. Le facteur peut aussi être exprimé dans tous les dessins : barré, T pattern, écaillé, spread. Pour l'indigo barré, la couleur correcte est semblable au bleu barré du standard, mais avec des barres bronze. On désire des barres d'un brun foncé intense. Chez les sujets indigo T pattern, la couleur bronze du corps est semblable à celle du schietti bronze. On désire ur bronze vif et intense. L'indigo écaillé se caractérise par la couleur bronze du corps avec dessin écaillé sur le bouclier. Queue et vols sont bleus. Indigo spread : Bleu andalou est le terme qui désigne le facteur indigo associé au bleu spread ou noir. Une nuance uniforme de bleu-nuit sur tout le corps, la tête et la queue est désirée, mais les ailes sont généralement plus claires et chacune de leurs plumes est bordée de bleu foncé.

JUGEMENT

Le standard ci-dessus est une fidèle adaptation du « Standard of Perfection for Fantails » adopté par le « Central Fantail Club of America ». Il n'en diffère que sur un seul point, à savoir que la Commission des Standards de la S.C.A.F. n'a pas estimé souhaitable d'admettre dans les expositions françaises les sujets qui présentent des défauts de marque ou de dessin et ceux aux couleurs indéfinies.

Aux U.S.A., les queues de paon sont jugés par comparaison. Cependant, pour aider les juges dans l'attribution des valeurs proportionnelles aux qualités recherchées, une liste de points est établie. Les exigences générales sont les mêmes pour tous les queues de paon, sur un total de 100 points. Un avantage conventionnellement chiffré à 10 points (dans le même esprit que l'échelle de points mentionnée supra) peut être accordé pour l'excellence de la couleur. Il n'y a pas de majoration pour les blancs. Dans les variétés bicolores, l'avantage est chiffré à 10 points pour les marques, plus 5 points pour la couleur et le dessin.

En France, le jugement par points n'est ni pratiqué, ni même autorisé. Néanmoins, il est souhaitable de tenir compte de toutes les indications chiffrées mentionnées ci-dessus pour pouvoir apprécier, à leur juste valeur, les qualités et défauts des sujets présentés aux expositions. Il s'en dégagera une démarche qui permettra des comparaisons plus judicieuses, donc une plus grande homogénéité dans les jugements.

En dernier lieu, le F.C.F. recommande la pratique d'une des méthodes de l'arrangement de la queue par imbrication des caudales uniquement.

BAGUE : A.

Les Colombiformes

Dans cet ordre ont été réunies deux familles :
— Les Columbidés,
— Les Pteroclididés.

LES COLOMBIDÉS.

Ils ont le corps ramassé, le cou court, la tête petite, la langue en forme de flèche ; les pattes anisodactyles ont un tarse court, couvert d'écailles courtes, en réseau à la face postérieure, disposées transversalement à la face antérieure ; les doigts au nombre de quatre, ont les trois antérieurs libres ou très légèrement unis par une courte membrane ; les ailes ont 10 rémiges primaires ; la queue de 12 à 14 rectrices. Dans leur plumage, les couleurs tendres prédominent ; cependant les plumes du cou et des ailes brillent parfois de teintes superbes.

Ils marchent bien ; la brièveté de leurs pattes les force à incliner la tête à chaque pas. La plupart de ces oiseaux ont un vol puissant. Leur vue est excellente. Les parents nourrissent leurs jeunes en introduisant dans leur bec une matière caséeuse que secrètent les parois du jabot, et cette particularité distingue les pigeons des autres oiseaux.

Ils avalent leur nourriture sans la dépouiller de ses enveloppes, ce qui les incite à boire beaucoup.

Les Columbidés englobent tous les pigeons.

Les Tréroninés, ou pigeons verts, frugivores et arboricoles.

Les Columbinés, granivores et plus ou moins arboricoles.

Les Gourinés ou Gouras, gros oiseaux terrestres.

Les Didunculinés, ou pigeons à bec crochus, en voie d'extinction.

Les Raphinés, gros oiseaux à bec épais et crochu, aux ailes très réduites, aujourd'hui disparus.

LES PTÉROCLIDIDÉS.

Cette famille est une transition entre les pigeons et les gallinacés.

Leurs petits naissent couverts de duvet, et quittent le nid sitôt leur naissance ; mais comme les pigeons, les parents les nourrissent en dégorgeant de la nourriture dans leur bec.

Ce sont des oiseaux trapus ; les tarses sont peu élevés ; les trois doigts antérieurs, plus ou moins soudés entre eux, le pouce manque, ou est rudimentaire, et est alors attaché très haut.

Les ailes ont 11 rémiges primaires. La queue, de 14 à 16 rectrices, les deux plumes médianes parfois prolongées en brins filiformes.

Le plumage a une teinte dominante, permettant à l'oiseau de se confondre avec le sable.

Les deux principaux types de cette famille sont :
— Les Gangas,
— Les Syrrhaptes.

BIBLIOGRAPHIE

MÉNÉGAUX. Les Oiseaux de France.
PETERS. Check list of birds of the World.
BOUBIER. L'oiseau. L'ornithologie et ses bases scientifiques.

Note de la rédaction : c'est du pigeon biset (Columbia Livia) que seraient issues, à la suite de mutations, toutes les races de pigeons domestiques.

MONOGRAPHIE DES COLUMBIFORMES

Règne	Embranchement	Classe	S/Classe	Ordre	Famille	S/Famille	Genre	Espèce	Appellation scientifique
Animal	Vertébrés	Oiseaux	Carinate	Columbiformes	Columbidés	Tréroninés	Colombar	Colombar ventre jaune	Treron waalia (Hever)
								Colombar à longue queue	Sphenurus apicauda (Blyth
							Ptilope	Ptilope jambu	Ptilinopus jambu (Gmelin)
							Funingo	Funingo hérissé	Alectroenas pulcherrima (Scopol
						Caloenatiné	-	Pigeon Nicobar	Caloenas n nicobarica (Linné)
						Columbiné (ou pigeon typique)	Pigeon	Pigeon ramier	Columba p palumbus (Linné)
								Pigeon colombin	Columba o oenas (Linné)
								Pigeon biset (12 sous-espèces)	Columba l livia (Gmelin)
								P migrateur américain (espèce éteinte)	Ectopistes migratoria (Linné)
							Turturiné	Tourterelle des bois	Streptopelia t turtur (Linné)
								Tour à masque de fer	Oena capensis (Linné)
								Tourterelle striée	Geopelia striata (Linné)
								Tourterelle diamant	Geopelia cuneata (Latham)
								Tourterelle moineau	Columbigallina passerina (Linné
							Zénaïde	Colombe Zénaïde	Zénaïda aurita zenaida (Bonapar
							Phap	Colombe huppée	Ocyphaps lophotes (Temminck)
								Colom turvert indienne	Chalcophaps i indica (Linné)
								Colombe poignardée	Gallicolumba luzonica (Scopoli)
						Gouriné	Gouria	Goura Victoria	Goura Victoria Beccarii Salvado
						Didunculiné	Didencula	Didencule à bec de Strix	Didunculus strigirostris (Jardine)
						Raphiné (esp éteinte)	-	Dronte ou Dodo Solitaire	Raphus cucullatus (Linné)
					Pteroclididés		Ganga	Ganga cata	Pterocles alchata (Linné)
								Ganga de l'Inde	Pterocles fasciatus (Scopoli)
							Syrrhapte	Syrrhapte paradoxal	Syrrhaptes paradoxus (Pallas)
								Syrrhapte du Tibet	Syrrhaptes tibetanus (Gould)

Visite d'élevage et marque de sympathie

Notre collègue Henri HAUGUEL, membre de la S.N.C., nous prie de bien vouloir insérer dans notre bulletin cet hommage à Mme FRANCQUEVILLE, qu'il a d'ailleurs intitulé : « Merci Madame Francqueville ». Au risque de porter atteinte à la modestie de cette grande dame de la colombiculture française, nous nous associons à cet hommage en soulignant le rôle déterminant dans la création du bulletin « Colombiculture ».

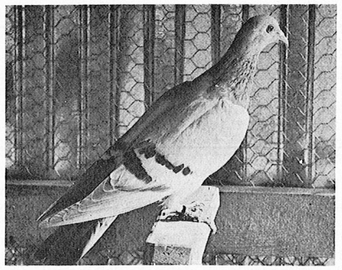
Ch. R. et B. C.

— « Au mois de juillet dernier, à l'occasion de quelques jours de vacances passés à Chauny dans l'Aisne, je me suis rendu à Abbécourt afin de visiter l'élevage de Mme FRANCQUEVILLE. Bien inspiré en ai-je été, l'accueil réservé par M. et Mme Francqueville fut des plus chaleureux. Bien que ne me connaissant pas auparavant, ils m'ont reçu avec beaucoup de gentillesse et m'ont invité à visiter leur élevage qui ne se compose pas seulement de pigeons comme je le pensais. J'ai pu admirer plusieurs races de volailles dont de très belles Nègre-Soies et des Crèvecœurs, des Oies de Guinée et autres divers représentants de la gent canards. J'en oublie sans doute pour en arriver aux pigeons qui sont de loin les plus nombreux.

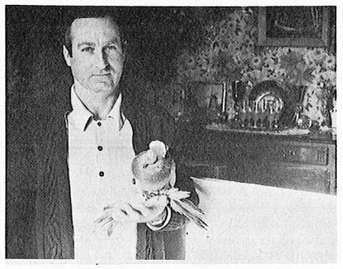
J'ai été très attiré par la magnifique collection de Romains auxquels Mme Francqueville apporte un soin tout particulier et travaille de nouvelles couleurs. Puis les Carneaux omniprésents dans cette grande basse-cour, noblesse oblige puisque Mme Francqueville est la présidente du Carneau Club Français. Pour la petite histoire, je citerais également la présence d'une chèvre, au demeurant fort familière. La maîtresse de maison, en bonne ménagère qui se respecte, m'a d'ailleurs confié qu'elle confectionnait elle-même son fromage (de chèvre, bien entendu).

Je me suis retiré de cette oasis d'arbres et de verdure, enchanté de ma visite. Enfant de la terre et des forêts, j'ai retrouvé pour quelques instants cette nature qui fait la joie de vivre ; c'est pourquoi je renouvelle mes sincères remerciements à M. et Mme Francqueville pour la sympathie et l'accueil qu'ils ont réservé au modeste éleveur que je suis. »

Henri HAUGUEL.



ALOUETTE DE COBOURG.



M. GACHON et l'un de ses Tambours Allemands à coquille et visière.

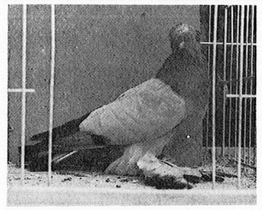


TAMBOUR DE BERNBOURG G.P.H. à Varenne-sur-Allier.

Visite de l'élevage de M. Gachon

M. André GACHON cultive à Germigny-sur-Loire, dans la banlieue de Nevers, outre toutes sortes de plantes d'ornement, puisque c'est sa profession, des races de pigeons « fantaisie » peu répandues et des Alouettes de Cobourg.

C'est dans un vallon verdoyant, à flanc de coteau, qu'est situé son élevage. Une végétation variée assure une isolation des différentes volières et des éléments de décor agréables qui intègrent bien les volières au milieu. M. GACHON, qui a l'œil exercé par la beauté des végétaux, a été naturellement attiré par celle des Tambourg de Bernbourg, Tambour Allemand à coquille et visière, Tête de Maure de l'Allemagne du Sud.



TAMBOUR ALLEMAND à coquille et visière - P.H. à Mâcon.

Les volières au sol recouvert de sable de rivière (la Loire en est généreuse) comprennent plusieurs couples pour chaque compartiment muni de deux niveaux de nids garnis de paille pour les reproducteurs. Les graines sont servies en mélange, les minéraux dans des mangeoires en plastique, le tout maintenu très propre et sec, ce que nécessite particulièrement l'élevage des races à pattes emplumées. Il faut d'ailleurs signaler que Mme GACHON participe très largement aux soins et à l'entretien des volières et qu'elle a beaucoup de mérite à le faire avec autant de minutie.

La base de l'élevage est constituée par une équipe d'Alouettes de Cobourg remarquable, que ce soit en uni, barré ou écaillé, l'originalité par les Tambourg de Bernbourg, Tambour Allemand à double visière et Tête de Maure de l'Allemagne du Sud. Des jeunes prometteurs dans ces races sont déjà avancés dans leur mue en cette fin d'été. L'ampleur des pantoufles des Tambours est assez difficile à obtenir. Chez le Tambourg Allemand des sujets unicolores produisent parfois des jeunes à tête mouchetée.

Dans ces races de fantaisie, la population restreinte d'une race augmente les difficultés et ralentit son amélioration. L'isolement relatif des éleveurs et la difficulté à se procurer des sujets sont des problèmes que ne connaissent que bien moins les éleveurs de races ou de variétés très représentées. Quelques sujets de Cauchois bleu barré rouge sont également présents mais en nombre insuffisant pour que des résultats probants puissent être obtenus. Il me semble en effet primordial que pour travailler une variété un éleveur possède au moins 6 couples dans cette variété.

M. GACHON ne peut qu'être félicité d'être sorti des sentiers battus pour le choix des races élevées. Il me fait part de l'orientation prochaine de son élevage : construction d'un nouveau pigeonnier, spécialisation dans les trois variétés d'Alouette de Cobourg, les Tambours de Boukharie et Allemands. Bien qu'il ait élevé des pigeons depuis son jeune âge, notre hôte est passé aux races indiquées depuis trois ans. Cette visite laisse augurer une bonne réussite dans les recherches de Mme et M. GACHON, déjà confirmées par des résultats prometteurs.

B. COUDEN.

CURIOSITÉ GÉNÉTIQUE

J'ai trouvé l'an dernier dans un lot de pigeons autosexables, hybrides entre Texan et King Autosexable, un pigeon d'allure et de comportement bizarre : il semblait avoir la couleur d'un mâle avec un fond blanc, le collet roux moucheté et surtout ces mouchetures foncées sur les ailes et le dos qui signent toujours les mâles. D'ailleurs, je l'avais catalogué comme tel sans hésitation.

Et puis au fil des mois, sans que le plumage change de type à la première mue, vers 3 mois, l'allure prenait tout à fait celle d'une femelle, mais sans que l'on puisse se prononcer avec certitude, d'autant que les mouchetures s'affirmaient et que rien ne pouvait laisser penser à l'un de ces sujets mal typés que l'on rencontre parfois chez les femelles très pâles, mais d'un ton mat, cendré et ne portant jamais de mouchetures.

Intrigué par ce pigeon, je l'ai conservé : il s'est accouplé vers 6 mois avec un mâle parfaitement typé. La descendance, que je n'ai pu observer que sur quelques pigeonneaux car cette femelle est morte accidentellement, était conforme à celle d'un coupe autosexable mais je n'ai pas conservé les jeunes comme reproducteurs et ils sont passés à la casserole. Je n'avais pas à l'époque pensé à la solution.

Récemment, en lisant dans la revue « Science et Vie » un article sur les anomalies génétiques, cette histoire m'est revenue en mémoire et je pense avoir trouvé l'explication.

On sait que chez les oiseaux, contrairement aux mammifères, ce sont les mâles qui sont homogamétiques, c'est-à-dire qui possèdent deux chromosomes sexuels identiques, alors que les femelles ne possèdent qu'un chromosome sexuel identique à ceux du mâle. En réalité, on a récemment trouvé chez les femelles un autre chromosome sexuel, bien plus petit, dans certaines espèces d'oiseaux, et à la limite de l'observable, ce chromosome ne semble pas porter de gènes décelables ou importants comme c'est aussi le cas chez le chromosome Y des mammifères.

Je suppose que chez les pigeons les femelles ont un chromosome X et un minuscule chromosome Y presque impossible à observer, peut-être ponctiforme.

Cette femelle a pu, au cours de la fécondation qui lui a donné naissance, hériter de sa mère un ovule ayant subi la réduction chromatique normale, c'est-à-dire contenant la moitié du stock chromosomique, mais où une anomalie de la division avait conduit à la migration dans l'ovule des deux chromosomes sexuels de sa mère, X et Y. Ceci se rencontre de temps en temps chez les mammifères dont l'homme et donne naissance à des individus à formule XXY présentant des anomalies sexuelles de forme ou de comportement.

Or, chez les pigeons autosexables, le gène StF, responsable de la dilution de la couleur, est porté par le chromosome X, et c'est parce que le mâle le porte à double dose qu'il est deux fois dilué, et ne garde de sa couleur initiale que quelques mouchetures ; la femelle, qui n'a qu'une dose de dilution, reste colorée, la teinte n'étant qu'affaiblie.

Ma femelle, qui aurait reçu de son père un chromosome X et de sa mère X et Y, avait donc pour formule XXY : la présence de Y en faisait une femelle mais la double dose de dilution due aux deux X lui donnait le plumage d'un mâle. Il aurait été intéressant d'étudier la descendance. Selon les hasards de la migration des chromosomes sexuels dans les ovules, on aurait rencontré :

XX et Y, donnant à la fécondation des sujets mâles XXX non viables et des sujets femelles XY normaux.

X et XY, donnant des mâles normaux XX et des femelles XXY identiques à la mère, deux fois diluées avec un plumage de mâle : il aurait naturellement fallu attendre l'accouplement pour se rendre compte de l'anomalie.

Je n'ai jamais, depuis 18 ans que je manipule des autosexables, constaté d'autres apparitions de ces femelles atypiques mais elles ont pu passer inaperçues. Il est probable que cette anomalie est très rare ou peut-être en général non viable. Quoi qu'il en soit, je serais très intéressé si un lecteur avait constaté le même phénomène et, mieux que moi, conservé la descendance.

P. CORCELLE.

PALMARES DES EXPOSITIONS

LEZOUX (63) - 6 au 8 juin 1981

Prix du Président de la République
mâle Boulant Anglais blanc à M. EBNER.

Grands Prix races françaises de rapport
mâle Carneau jaune à Mme CHAILLOU.
femelle Cauchois argenté à M. VALLET.
femelle Mondain bleu à M. BRAVO.
mâle Montauban blanc à M. JANISSON.

Grands Prix races étrangères de rapport
mâle King blanc à Mme CHAILLOU.
mâle Strasser bleu à M. CHARLES.

Grand Prix race fantaisie
mâle Culbutant Hollandais blanc à M. EBNER.

LYON-PUSIGNAN (69) - 10 au 12 avril 1981

Grand Prix d'Exposition
couple Huppé de Soultz à M. BOFFY.

G.P.H. races françaises de rapport
mâle Gier agate à M. CHAUMETTE.

G.P.H. races étrangères de rapport
femelle Lynx de Pologne B.M.V.B. à M. ORIOL.

G.P.H. races fantaisies
femelle Etourneau coquillé à M. FOUREL.

BRIVE (19) - 28 au 30 août 1981

G.P.H. races françaises de rapport
femelle Mondain noir à M. LECHAT.

G.P.H. races étrangères de rapport
mâle Strasser martelé à M. BORDAS.

G.P.H. races fantaisies
mâle Gazzi crème barré à M. PRAT.

Grand Prix du Conseil Général
couple Cauchois maillé jaune à bavette à M. LAFOND.

Grand Prix de la Société
femelle Montauban blanc à M. JANISSON.

Grand Prix du Président de la S.A.B.L.
mâle Bagadais papilloté à M. CHAMBON.

Grands Prix des Vice-Présidents de la S.A.B.L.
mâle Cauchois maillé jaune S.B. à M. LAFOND.
couple Nègre à crinière à M. LEVÊQUE.

GRAULHET (81) - 4 au 6 septembre 1981

G.P.H. pigeons de forme français
femelle Mondain blanc à M. ROUGER.

G.P.H. pigeons de forme étrangers
mâle Strasser bleu uni à M. DEVÈZE.

G.P.H. pigeons poules
femelle Schietti maillé jaune à M. BOURNIQUEL.

G.P.H. pigeons de couleur
femelle Bouvreuil doré X noir à M. BOUTONNIER.

G.P.H. pigeons tambours
mâle Tambour Allemand à visière à M. CHARASSE.

G.P.H. pigeons de structure
mâle Capucin papilloté à M. SAQUER.
mâle Frisé Hongrois bleu à M. GEORGES.

G.P.H. pigeons de vol
femelle Culbutant Danois noir à Mme MESSINA.

CANDÉ (49) - 5 au 7 septembre 1981

Grand Prix d'Exposition
femelle Alouette de Cobourg argentée barrée à M. CAUGANT.

G.P.H. races françaises de rapport
mâle Huppé de Soultz à M. DESBOIS.

G.P.H. races fantaisies
femelle Bouvreuil Archangel à M. BURBAN.

GUEUGNON (71) - 12 et 13 septembre 1981

G.P.H. races françaises de rapport
femelle Cauchois maillé rouge à bavette à M. CIELAS.
femelle Mondain noir à M. GENOUX.

G.P.H. races étrangères de rapport
mâle Alouette de Cobourg à M. POULET.
femelle Strasser bleu à M. LALIGANT.

G.P.H. races fantaisies
couple Schietti meunier à M. DUFRAIGNE.

CARCASSONNE (11) - 10 au 13 septembre 1981

Grand Prix d'Exposition
mâle Nègre à crinière à M. MAHOUX.

G.P.H. pigeons de forme français
mâle Tête Noire de Brive à M. RANG.

G.P.H. pigeons de forme étrangers
mâle Strasser bleu à M. MARAILLAC.

G.P.H. pigeons de vol
femelle Culbutant de Budapest à M. COLMARS.

G.P.H. pigeons de structure
femelle Frisé Hongrois bleu à M. BERNAT.

G.P.H. pigeons de couleurs
femelle Bouvreuil doré X blanc barré à M. BOUTONNIER.

G.P.H. pigeons poules
femelle Gazzi maillé rouge à M. CHAPPERT.

MONTAUBAN (82) - 1er au 5 octobre 1981

Grand Prix d'Exposition
mâle Lynx de Pologne B.M.V.B. à M. SALA.

G.P.H. pigeons français de rapport
mâle Mondain bleu barré à M. TURRO.

G.P.H. pigeons étrangers de rapport
mâle Strasser bleu à M. MARAILLAC F.

G.P.H. pigeons de fantaisie
mâle Carrier blanc à M. BESSONNE.

L'Exposition de Châtellerault

C'est les 10, 11, 12 et 13 septembre 1981 que s'est tenue une exposition nationale à Châtellerault avec les concours du 1er rassemblement du Damascène, des Championnats régionaux du Carneau, du Montauban et du Romain.

1) Pour le 1er rassemblement du Damascène, une centaine de sujets ont été présentés par une dizaine d'éleveurs venant des quatre coins de France. Le jugement a été effectué par M. Frindel, de Strasbourg. Une grande importance a été attachée à la forme de la tête, à l'expression, à la taille, sans trop s'attacher à la régularité des barres, encore en mue, puisqu'il ne s'agit pas de pigeon de couleur. Il faut sélectionner tout d'abord les types et les formes.

Classement : 1er M. COLMARS, de Marseille, avec le n° 157 ; 2e M. EBNER, de Marseille, avec G.P.H. Fantaisie, n° 137 ; 3e M. TREDANT, de Saint-Malo, avec P.H., n° 90.

Un très bon départ pour la formation du Club Français du Damascène grâce à Châtellerault.

2) **Le Championnat du Carneau** a réuni 70 sujets rouges et 11 jaunes. Le jugement quelque peu délicat à cause du manque de luminosité a été effectué par Mme Francqueville.

Classement : M. HARTEL est champion ainsi que de nombreux premiers Prix à MM. HARTEL, VILLAUD, TRÉDANT.

Les jaunes, moins nombreux, présentaient un ensemble moins homogène, dû peut-être à la période de la mue.

3) **Le Championnat du Romain,** 40 sujets, jugé par M. Sarre, regroupait de beaux sujets noirs dont les meilleurs à M. QUIROS, de Strasbourg ; les rouges encore un peu faibles, deux blancs à œil perlé assez bons. Une belle collection de bleus et de fauves avec de nombreux P.H. pour M. GASPARD de Blois, qui fait champion avec le mâle n° 486, avec une tête remarquable.

Dans l'ensemble, belles têtes et tailles encore un peu rares cependant.

4) Le champion en Montauban est le n° 512, mâle blanc, à M. ROUX B. de Serbannes, choisi dans une collection de 55 sujets par M. QUESNE A.

De très beaux types malheureusement encore en mue de M. BENAITIER A. de Châtellerault (3 P.H. et nombreux premiers prix) qui présente de formidables Jacobins et Panachés. M. POURRA qui expose cinq sujets très bien typés.

5) En race française de rapport, une trentaine de Mondains, ce qui est assez peu, considérant la proximité du Club du Mondain à Limoges. P.H. en bleu et argenté à M. LECHAT de Limoges ; P.H. en rouge à M. DUSSES de Labenne ; deux très beaux noirs seulement.

Encore un très beau P.H. en bleu à M. LAURENT de Châtellerault.

6) Une collection de 55 Cauchois encore assez hétérogène à cause de la mue ; deux P.H. à M. GUIENNET de Vaux-s/Mer.

7) **En Bagadais :** deux très beaux papillotés (présentés en divers) avec P.H. et 1er Prix. D'excellents blancs à M. GASPARD de Blois ; nombreux P.H. et 1er Prix.

8) **En rapport étrangères :** des Strassers dont les meilleurs en rouge et noir à M. BRAULT de Loches ; un beau P.H. en King à M. NEVEUX de Châtellerault ; M. RAMAT fait P.H. avec un jeune Lynx.

Etaient présentés des Renaisiens, des Alouettes de Cobourg et pour terminer des Piacentinos ou P.H. à M. SANDRI, 1er Prix à M. BENAITIER de Châtellerault avec mâle jeune. Une nouveauté : des Géants Hongrois exceptionnels en taille et type à M. BENAITIER ; malheureusement un sujet jeune blanc disqualifié pour deux plumes colorées dans la queue.

En Fantaisie : des races rares, telles que Queue de Paon de Soie dans une belle volière de 14 sujets à M. MERIGUET P. de Châtellerault ainsi qu'un G.P.H. parmi de beaux Mookee.

Tir groupé pour les éleveurs de Haute-Savoie avec MM. JACQUEMONT, ZAMATTIO, SANDRI et DEMANGEON avec chacun des Grands Prix.

Une belle collection de volailles avec P.H. pour M. DINNAT en Mantes et M. BARRAULT A. de Châtellerault avec 1,3 Sebright argentés. Une poule La Flèche P.H. à M. GROSSET.

En vous donnant rendez-vous à l'année prochaine, la Société Avicole du Châtelleraudais vous souhaite bonne chance.

Le Comité de l'Exposition.

Rassemblement du Damascène à Châtellerault

Du 10 au 14 septembre 1981, dans le cadre de la 25e Foire-Exposition de Châtellerault, s'est tenu le 1er rassemblement du Damascène. Beaucoup ont répondu à nos appels et 92 Damascènes ont été présentés par 11 éleveurs, ce qui est déjà un premier succès. Les sujets présentés ont été jugés par moi-même. J'ai essayé de mettre l'accent sur le type idéal du point de vue forme, tête et expression, ce qui est primordial pour un pigeon de forme comme le Damascène. Beaucoup de sujets étaient en mue, ce qui rendait délicat et difficile l'appréciation de la forme de la tête et la ligne des barres. Mais malgré cela, les bons types et les bons sujets d'avenir parmi les jeunes ont pu être départagés.

J'ai également insisté sur les tours d'œil expressifs, et colorés, ainsi que sur la couleur de l'iris. Tandis que le dessin des barres, étant secondaire vu qu'il ne s'agit pas d'une race de couleur, n'a fait l'objet que de remarques et non de sanction. Il en est autre bien sûr, du point de vue intensité des couleurs du corps et des barres.

Ainsi le type idéal du Damascène était représenté par un mâle adulte n° 96 appartenant à M. SANDRI, de Sallanches ; notons néanmoins un tour d'œil un peu clair pour un sujet de deux ans, et le filet jaune autour de la pupille un peu trop large. Ce qui en fait un excellent pigeon reproducteur, mais plus actuellement un sujet d'exposition.

Les meilleurs de ce côté-là ont été la jeune femelle n° 137 à M. EBNER qui a fait G.P.H. en pigeons fantaisie.

Le meilleur sujet qui réunit toutes les qualités a été la jeune femelle n° 157 de M. COLMARS.

Dans l'ensemble, il s'agit d'un beau succès, surtout chez les femelles qui sont plus homogènes que les mâles. Enfin, il y a des reproducteurs des plus intéressants chez tous les exposants, ce qui promet un bel avenir.

Un bel avenir qui débutera par la réunion de tous les « mordus » du Damascène au sein du club appelé : « Amis du Damascène et des pigeons d'origine orientale », car nous avons découvert, grâce à Châtellerault, que bon nombre d'éleveurs de races rares, qui sont pratiquement toutes d'origine orientale, comme le Damascène, veulent se grouper et nous rejoindre. Ceci ne saura que favoriser la multiplication et l'expansion de ces races telles le Polonais, le Carrier, les races de Tambours Arabes, le Mookee, les Géants Hongrois, etc... Et c'est dans ce sens que nous allons créer à Strasbourg cette réunion **d'amis** qui se sont rencontrés pour la plupart à Châtellerault.

Un grand merci à toute la ville et à sa Société avicole dont les plus acharnés sont MM. SÉCHERESSE, NEVEUX et BENAITIER, et un grand hommage à tous.

Jean-Louis FRINDEL,
Juge colombiculture.

Amsterdam 1981

36 exposants, 337 pigeons représenteront la S.N.C.

Que dire de ces chiffres ?

Pour les uns, nous aurions dû être plus nombreux.

Pour certains, des doléances, retard, négligence, peur du trajet assez long, crainte des résultats.

Pour d'autres, jamais une exposition européenne, sauf en France, n'aura réuni autant de pigeons français ; c'est un succès qui doit faire tache d'huile. Tous ont peut-être raison, l'avenir nous le dira ; quoi qu'il en soit, que les exposants soient assurés que tout sera fait pour le bien-être de leurs pigeons. Nous leur demandons de **bien suivre les instructions** qui leur seront données par courrier pour l'envoi de leurs sujets.

Nous ne manquerons pas dans notre prochain numéro de relater ces quelques jours passés au plat pays au milieu des pigeons de tous pays, de toutes races et variétés.

Notre fichier de race élevée par nos membres

Voici cinq ans, nous avons grâce à vous constitué un fichier sur les races et variétés élevées par nos membres ; 70 % d'entre vous avaient à l'époque répondu et cela nous a permis de pouvoir faire face aux nombreuses demandes de renseignements que nous recevons.

Cinq ans déjà, durant lesquels certains nous ont quittés, d'autres sont venus nous rejoindre et certains ont abandonné une race pour en élever une autre, c'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de le remettre à jour.

Vous trouverez donc en annexe à ce numéro une feuille volante que vous voudrez bien remplir le plus exactement et le plus lisiblement possible tant pour vos races et variétés que vous élevez que pour vos nom, adresse et code postal.

Nous vous demandons de remplir ce questionnaire assez rapidement et de le faire parvenir à M. Georges TANCHOU, 76, rue A.-Ribot, 59510 Hem, et ce pour **le 1er janvier 1982 au plus tard.**

Vous pouvez vous servir de cette feuille pour votre commande de bagues si vous les prenez directement à notre Société.

Championnat de France du Tête Noire de Brive

A l'instar des années précédentes, le Championnat de France du Tête Noire de Brive s'est déroulé dans le cadre de l'Exposition Nationale d'Aviculture de Brive ; berceau de la race oblige. 80 cages de cette fort belle race typiquement française se confrontaient pour le titre national. Ayant depuis quelques années l'honneur de me voir confier ce championnat, je puis en toute objectivité affirmer que de gros progrès ont été réalisés au niveau de la sélection. D'un jugement « d'encouragement » que je fus amené à pratiquer lors du renouveau de cette race, j'ai effectué cette année un jugement strict et sans complaisance. Cela sans nuire à la bonne tenue d'une présentation relativement homogène, si ce n'est la présence de quelques sujets trop jeunes ou ayant oublié pour trois d'entre eux qu'il s'agissait de Têtes noires et non rougeâtres.

Parmi les points positifs ou encourageants, à noter une excellente coloration des rémiges et caudales, une nette diminution des yeux coulés ou cassés et un ensemble de manteaux réguliers. Les quelques points noirs, des dos et des dessous blancs en nombre encore trop élevé et des tours d'yeux demeurant rouges chez les adultes. Je tiens également à mettre en garde les éleveurs exposants des sujets au « type Bagadais » fort prononcé. Même si cette race fut fort utile à l'amélioration du Tête Noire de Brive, il convient de maîtriser parfaitement le travail de sélection effectué et de choisir judicieusement les sujets que l'on désire exposer.

Christian RAOUST.

PALMARÈS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DU TÊTE NOIRE DE BRIVE

Champion mâle adulte à M. NEUVILLE (Hazebrouck - 59).
Champion femelle adulte à M. LAFONT (Brive - 19).
Champion mâle jeune à M. ROYER (Brive - 19).
Champion femelle jeune à M. NEUVILLE (Hazebrouck - 59).
Grand Prix d'élevage à M. ROYER (Brive - 19).

Le Challenge du Lahore

A l'occasion de l'Exposition Internationale de Marseille des 12 et 13 décembre, sera organisée pour la première fois une confrontation nationale entre les éleveurs de Lahores. Ce pigeon étant peu représenté dans nos expositions, ce sera le moment d'établir un bilan de l'état actuel de l'élevage de cette race en France.

Un recensement effectué grâce à la collaboration de tous les éleveurs concernés a révélé que plus de 30 amateurs détenaient en France du Lahore. Quelquefois à titre occasionnel et limité chez certains, mais aussi en tant que la, ou une des races favorites chez d'autres qui ont **tous** répondu présents pour participer à cette première confrontation. Nous souhaitons vivement que cette race soit mieux connue et plus représentée chez nous et nous ferons notre possible en particulier dans ces colonnes, pour vous en parler régulièrement.

Le Challenge deviendra peut-être un Championnat officiel pour peu qu'un club voit le jour si une équipe se forme. En attendant, nous pouvons déjà compter sur pas mal de trophées pour cette première dont le règlement particulier a été établi d'après l'ensemble des remarques exprimées par les éleveurs. Nous pouvons compter sur une très belle présentation avec quelques couples à la vente, des éleveurs cherchant depuis longtemps des reproducteurs s'étant déjà manifestés pour rejoindre notre groupe. Ceux qui ont été involontairement oubliés par notre recensement, ou qui seraient intéressés peuvent nous écrire.

A votre disposition pour le gentil Lahore qui mérite plus que tout autre nos bons soins et notre attachement, pour être à la fois calme, familier et très attaché à son nid qu'il ne quitte pratiquement jamais et dont le dessin unique est toujours très remarqué. Nous en reparlerons.

Pour le Lahore.

Dr Gilbert CAU,
8, Résidence Bacchus,
13190 ALLAUCH.

Les Romains au 118e Salon

La classe des Romains était bien fournie puisque le Championnat s'y disputait. On dénombrait 14 blancs (13 présents), 19 bleus (18 présents), 3 chamois, 38 fauves, 5 noirs et un seul rouge.

En blancs, aucun P.H. ne fut décerné, seuls trois mâles obtinrent un 1er Prix, l'un appartenant à M. BRÉTILLON, les deux autres à M. DARCHEN. Le meilleur des 1ers Prix était le mâle adulte n° 2375 à M. DARCHEN, sujet de bon type, bonne tenue, bonne tête pour un blanc, dans l'état actuel de cette variété. Ce sujet présentait malheureusement un léger coup de crayon visible d'un seul côté du bec. On trouve encore dans cette classe des sujets à tête un peu fine et au front étroit. Le type est souvent un peu léger mais on note une amélioration dans la couleur du bec qui est souvent de couleur correcte : blanc rosé. La tête des blancs s'améliore également mais n'atteint pas le niveau que l'on rencontre dans les bleus ou les fauves. C'est un point qu'il faut absolument travailler.

La classe des bleus débutait par un couple de bonne qualité à M. CAYLA. Ce couple comportait un bon mâle de bon type, bonne tenue, avec un très bon œil mais un front très légèrement fuyant ; par contre la femelle était un sujet exceptionnel de très bon type, présentant une tenue horizontale remarquable. Cette femelle avait également une très bonne tête. Ce sujet, bague 12945-80 était le meilleur de tous les Romains présentés. Ce couple obtient d'ailleurs le G.P.H. des couples Races françaises. Les 14 mâles bleus étaient d'assez bon niveau : un sujet à M. CAYLA (cage 2396), obtient un P.H., deux bons mâles (cage 2387) à M. MONTREUIL et (cage 2394) à M. DARCHEN obtinrent un 1er prix. Les autres mâles, quoique étant des sujets souvent de type fort acceptable et de bonne taille, présentaient des défauts leur interdisant le 1er prix : ailes mal portées, paupières murées ou trop claires, front étroit, ou manque d'aplomb. Rien à dire des deux femelles bleues qui étaient de qualité bien moyenne.

La représentation des chamois était bien faible avec un couple et une femelle seulement. Le couple très homogène en couleur était de type léger et présentait évidemment une tête trop petite. La femelle n° 2401 était nettement meilleure au point de vue type, force, tête et œil ; malheureusement, un bréchet imparfait ne lui permit pas de dépasser le 2e prix.

La classe des fauves débutait par 6 couples de qualité

médiocre, de type beaucoup trop léger avec têtes fines, becs fins, mauvaises couleurs. Parmi les 19 mâles fauves, M. CAYLA obtient encore un P.H. pour son mâle adulte de très bon type, avec une bonne tête, une bonne couleur bien tendre. Ce sujet, malgré son âge, était un des meilleurs fauves du lot. Cinq autres mâles fauves obtinrent le 1er prix : (cage n° 2409) à M. LEROY, sujet de bon type, bonne tenue, bonne tête et bonne couleur ; (cage n° 2412) à M. GASPARD, bon sujet mais au front très légèrement étroit ; (cage n° 2418) à M. GALMICHE, sujet fort, de bon type et tenue avec une tête forte, mais une couleur très légèrement délavée. Il est à remarquer que ce sujet, comme le mâle cage n° 2417 ayant obtenu un 2e prix présentait un bec ayant une implantation anormale. Ce bec plongeait vers le sol, déterminant ainsi un front fuyant, ce qui détruisait l'harmonie de la tête ; (cage n° 2423) à M. CAYLA, mâle relativement jeune de bon type mais encore un peu enlevé qui devrait s'améliorer ; (cage n° 2425) à M. BRUXELLES, un excellent mâle de bon type et bonne tenue, mais de teinte légèrement foncée. Parmi les six femelles fauves, une jeune remarquable par le type et surtout la couleur à M. CAYLA obtint le P.H. ; cette femelle présentait malheureusement un bec très légèrement corné. La femelle (cage n° 2433) à M. BRUXELLES obtint un 1er prix ; femelle de bon type, bonne tenue, mais défaut rencontré assez souvent chez les femelles, sa couleur était légèrement bleutée. A noter une bonne femelle (cage n° 2430) à M. MARION qui n'obtint qu'un 2e prix, car très jeune elle n'était pas terminée.

En noirs, sur cinq sujets deux 1ers prix furent décernés à un mâle et une femelle à M. DERRIEN. Ces sujets étaient de bon type, assez bonne taille, bonne tête et surtout des becs clairs, particulièrement la femelle n° 2437. Cette dernière aurait sans doute pu mieux faire, mais ne semblant pas au mieux de sa forme, elle était un peu légère.

Un seul rouge également à M. DERRIEN : mâle (cage n° 2438) de bon type avec une bonne tête mais une couleur légèrement fumée qui obtint un 1er prix.

En conclusion, on peut dire que la présentation de Romains au 118e Salon était fort honorable, de bonne qualité en bleu et fauve. Les blancs sont en progrès. Par contre, les unicolores noirs, rouges et chamois sont peu représentés et souvent d'une qualité bien inférieure ; les éleveurs doivent avoir conscience qu'il y a là un bon travail à entreprendre.

C. SIMON,
Juge officiel de la S.C.A.F.

Exposition Européenne du Pigeon Cauchois
8 - 9 Novembre 1980 - Herrlisheim (Alsace)

ExPOSITION EUROPEENNE PIGEON CAUCHOIS HERRLISHE

MM. Günter ENGELKE (Allemagne) et Gérard LONGEIN (France), les deux présidents des clubs de Cauchois, assistaient à Herrlisheim, à l'inauguration de l'exposition européenne du Cauchois. C'est dans ce cadre qu'ont été désignés les champions d'Europe de la race. La cérémonie inaugurale s'est terminée par une soirée au club-house des aviculteurs de Herrlisheim, à laquelle assistèrent une centaine d'éleveurs allemands et français. « **Si l'Europe était à faire par les aviculteurs, elle serait faite depuis longtemps.** » Par cette phrase, M. HERRMANN, organisateur de l'exposition, exprimait l'ambiance de cette soirée mémorable.

Parmi les 450 Cauchois exposés, les meilleurs qui furent désignés par un jury franco-allemand sont répartis ainsi :

— **Maillé rouge :** M. TRINKERT (R.F.A.).
— **Maillé jaune :** M. LEMAITRE (F.)
— **Argenté à barres jaunes :** M. VALLET (F.).
— **Bleu à barres rouges :** M. KRAUSZ (F.).
— **Bleu à barres blanches :** M. LUTZ (R.F.A.).
— **Maillé fleur de pêcher :** M. HERRMANN (F.).
— **Maillé jacinthe :** M. ENGELKE (R.F.A.).
— **Noir :** M. HERRMANN (F.).
— **Rouge :** M. SCHAFER (R.F.A.).
— **Jaune :** M. ENGELKE (R.F.A.).

Dans les particularités de cette exposition, il faut noter un meilleur équilibre dans la représentation des variétés que dans les grandes compétitions françaises pour la race. Une classe de 25 bleus barré blanc, où le travail avance, constitue un aspect tout à fait inédit chez nous de même que 62 fleur de pêcher, 22 jacinthe, 38 unicolores dans les 3 couleurs avec les noirs particulièrement en vedette. 8 Meuniers lilas et crème en nouvelles variétés complétaient la collection.

Prochain rendez-vous en Allemagne Fédérale à Elzach, les 30-31 octobre et 1er novembre 1981 avec les Suisses, les Allemands et les Français.

B. COUDEN.

Club Français du Bagadais - Championnat National 1980

C'est à Montluçon en novembre 1980, dans une exposition de deux mille sujets de tous ordres et de toutes races, que s'est déroulé ce championnat, ouvert à tous les éleveurs de Bagadais, membres ou non du club.

On pouvait admirer 136 sujets de bonne qualité dans l'ensemble avec quelques sujets d'une exceptionnelle beauté dont la femelle jeune, Bagadais français blanc (cage 807), appartenant à M. METHAIS qui remporte le Grand Prix de l'Exposition, catégorie pigeons.

Ce championnat s'est déroulé dans de très bonnes conditions techniques avec de plus un temps splendide. Un grand merci à l'équipe montluçonnaise.

PALMARÈS

— Champion de France Bagadais Français, F.J. blanche à M. METHAIS.
— Vice-Champion de France Bagadais Français, M.J. blanc à M. BARTHOUX.
— Champion de France Bagadais de Nuremberg à M. RIPALDI.
— Prix Spécial Bagadais Steinheimer à M. CHAMBON.
— Champion d'élevage : M. DESSIMOULIE.
— Vice-Champion d'élevage : M. BROUSSE.

Le jugement a été effectué par MM. MAURY et FAVIER.

Bernard FAVIER, Président du C.F.B.

Coupe de France du Mondain en Alsace
Colmar, 23-24 Janvier 1982

Pour son 6e anniversaire et dans le cadre de sa troisième Exposition régionale, le dynamique Pigeon-Club de Colmar et environs organise pour la première fois dans l'Est la Coupe de France du Mondain qui a pour objet de promouvoir et d'encourager l'élevage de ce pigeon sur le plan de la qualité.

Cette manifestation se déroulera à Colmar dans un parc des Expositions à la décoration typiquement alsacienne. Cette confrontation qui devrait regrouper les meilleurs éleveurs français ainsi que certains spécialistes allemands s'avérera, nous l'espérons, un succès.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. PECHE Hugues, 19, rue du Lt-Dunmeyer, 68320 JEBSHEIM - Tél. (89) 71-60-82.

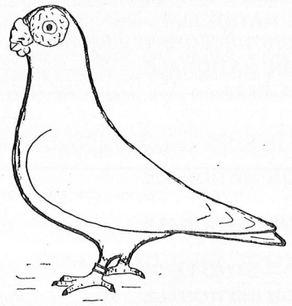
Hugues PECHE.

CALENDRIER DES PROCHAINES EXPOSITIONS

BORDEAUX (33)	**31 octobre - 1er novembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE** M. ROLLAND — 16, rue Thérèse — 33560 CARBON-BLANC.
WATTRELOS (59)	**31 octobre - 1er novembre 1981 • EXPOSITION INTERNATIONALE** M. LALEAU — 88, rue Jean-Jaurès — 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.
MAZAMET (81)	**4 - 8 novembre 1981 • EXPOSITION INTERNATIONALE** **Championnat Régional du Modène et du King.** M. LOUIS — 13, rue Paul-Gauguin — 81100 CASTRES.
NEUFCHATEL-EN-BRAY (76)	**7 - 8 novembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE** M. GAILLARD — Quiévrecourt — 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY.
HAUTMONT (59)	**13 - 15 novembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE** **Championnat de France du Queue de Paon,** **Championnat Régional du Mondain,** **Challenge du Pigeon Capucin structuré.** M. DE MULDER — 3, rue des Soupirs, B.P. 14 — 59570 BAVAY.
LE CHATELET-EN-BRIE (77)	**14 - 15 novembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE** M. PASSÉRIEUX — École Élémentaire — 77820 CHATELET-EN-BRIE.
MONTCEAU-LES-MINES (71)	**13 - 15 novembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE**
PONT-A-MOUSSON (54)	**14 - 15 novembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE** M. LEFORT — rue du Moulin, FAULX — 54760 LEYR.
MONTLUÇON (03)	**20 - 22 novembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE** **Championnat Régional du Modène.** M. COUDEN — rue Louis-Ganne, RICROS — 03410 DOMERAT.
SOMAIN (59)	**19 - 22 novembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE** M. ROBERT — 12, rue de la Paix — 59165 AUBERCHICOURT.
VALENCE-D'AGEN (82)	**19 - 22 novembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE** **Championnat de France du Strasser.** M. DUBUC — « Le Maure » — 47270 PUYMIROL.
VILLERS-BRETONNEUX (80)	**20 - 22 novembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE** M. POURCHEZ — 16, rue P.-et-M.-Curie — 80000 RIVERY-LES-AMIENS.
JUAN-LES-PINS (06)	**25 - 29 novembre 1981 • EXPOSITION INTERNATIONALE** **Championnat Régional du Mondain,** **Challenge Delandre du Mondain Blanc.** **Challenge Franco-Italien du Mondain.** M. ALEMAN — 20, chemin de la Plaine — 06140 VENCE.
GRENOBLE (38)	**27 - 29 novembre 1981 • EXPOSITION INTERNATIONALE** M. JOUBERT Georges — 12, rue de Ponsard, LABAJATIÈRE — 38100 GRENOBLE.
POITIERS (86)	**28 - 29 novembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE** M. DOUSSELIN — La Haute Brelandière — 86100 CHATELLERAULT.
TARBES (65)	**27 - 29 novembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE** **Championnat Régional du Bouvreuil.** M. DULOUT — 10, rue de Cronstadt — 65000 TARBES.
AMSTERDAM (Pays-Bas)	**27 - 29 novembre 1981 • EXPOSITION EUROPÉENNE D'AVICULTURE**
PÉRIGNY-SUR-YERRES (91)	**5 - 6 décembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE** M. PICHARD — 7, rue Eugène-Lefebvre — 91170 VIRY-CHATILLON.
TOULOUSE (31)	**4 - 6 décembre 1981 • EXPOSITION INTERNATIONALE** **Championnat de France du Cauchois,** **Championnat de France du Montauban,** **Championnat de France du Bagadais.** M. RAOUST — 37, rue J.-Marignac, ST-MARTIN-DU-TOUCH — 31300 TOULOUSE.
BREST (29)	**10 - 13 décembre 1981 • EXPOSITION NATIONALE** **Championnat de Bretagne du Mondain.** M. CAUGANT — Kerambléau, COAT MEAL — 29214 LANNILIS.
MARSEILLE (13)	**12 - 13 décembre 1981 • EXPOSITION INTERNATIONALE** **Championnat Régional du Cauchois,** **Challenge du Lahore et du Damascène.** M. CICCULO — 87 bis, traverse P.-Abondance, SAINT-MENET, 13011 MARSEILLE.
COLMAR (68)	**23 - 24 janvier 1982 • EXPOSITION RÉGIONALE** **Coupe de France du Mondain.** M. PECHE Hugues — 19, rue Lt-Dunmeyer — 68320 JEBSHEIM.
PARME (Italie)	**30 - 31 janvier 1982 • NATIONALE DE COLOMBICULTURE** **Nationale Italienne de Colombiculture.** M. VOLTOLINI Federico, Presidente della Federazione Italiana — Allevatori di Colombi — Via E. Toti, 13 - 17025 LOANO (Savona) Italie.
BARAQUEVILLE (12)	**19 - 21 février 1982 • EXPOSITION NATIONALE** M. GINTRAND Claude — Ledergue — 12170 RÉQUISTA.
PARIS (75)	**7 - 14 mars 1982 • SALON INTERNATIONAL** Commissariat Général : 34, rue de Lille, 75007 PARIS.

Polonais "Anglais" ou Polonais "Allemand" ?

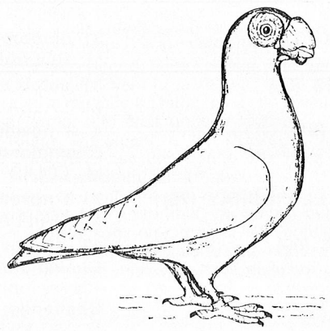
Grâce à la ténacité de quelques rares éleveurs, nous pouvons admirer, au hasard d'expositions, ces beaux pigeons que sont les Polonais. Certains présentent un très bon type, d'autres bien sûr sont franchement mauvais. Ce qui complique l'affaire, c'est le fait de trouver au sein de cette race deux types bien distincts ; les allemands et les anglais ayant sélectionné ou « amélioré » chacun de leur côté.



POLONAIS TYPE ALLEMAND - Poids : 580 - 700 g.

« L'Anglais » pèse un maximum de 550 grammes alors que « l'Allemand » va atteindre 700 grammes. La différence, en plus de l'aspect général (plus massif chez l'allemand), se trouve dans la tête et plus particulièrement au niveau du bec. Très court chez l'anglais, il est plus gros et plus long chez l'allemand.

Ils ont, bien sûr, un air de famille, mais pour les raisons précitées subissent des jugements irréguliers. Le Club européen du Polonais a présenté les deux standards à l'Entente Européenne à fins d'homologation. Ils seront d'ailleurs jugés séparément à l'Européenne d'Amsterdam. Espérons que cette mesure donnera un essor nouveau à l'élevage de cette race.



POLONAIS TYPE ANGLAIS - Poids : 480 - 550 g.

L'élevage du Polonais est très agréable, c'est un pigeon vivant et de surcroît excellent éleveur. Il n'est hélas « exposable » qu'à partir de la deuxième année comme nombre d'autres caronculés. Après cinq ou six ans d'existence, les meilleurs sujets en viennent à ne plus y voir tellement les caroncules se développent. Ils doivent piquer au hasard leur nourriture.

MANNANT pensait que ce pigeon a pour ancêtre le Rondier, pigeon sauvage vivant au Sénégal. En effet, celui-ci possède des caroncules pourpres et son aspect est également trapu, mais c'est la seule ressemblance qu'on peut leur trouver.

Le Polonais existe en blanc, noir, bleu, rouge, jaune et dun. Il faut néanmoins préciser que le type prime avant tout et que la couleur n'a qu'une importance très minime sur le jugement. Logiquement les noirs et les blancs auront les caroncules les plus rouges, celles des bleus sont un peu plus pâles. Les duns, quant à eux, sont de corpulence plus faible.

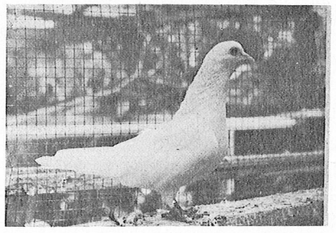
Robert RIPALDI,
Juge officiel de Colombiculture.

RECTIFICATIF

Une erreur s'étant glissée dans notre correspondance avec Robert RIPALDI, ce dernier qui nous a fourni l'article sur la Colombiculture en Tunisie nous demande de préciser qu'il n'en a été que l'interprète auprès du bulletin « Colombiculture » et que son auteur est en fait M. MAHJOUB Mohamed-Naceur, spécialiste colombicole en Tunisie.



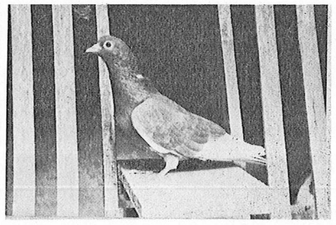
SANHAJI - Couple - Panachés lilas et blanc.



SANHAJI blanc femelle.



Femelle SANHAJI - Panaché noir (très rare).



SANHAJI rouge mâle.

Le Coin du Trésorier

1982, nous y voilà ou presque et ce numéro de début novembre est attendu avec impatience par nos membres désireux de commander leurs bagues assez tôt pour les recevoir dans les premiers jours de janvier.

Chacun a pu constater au détriment de son portemonnaie la hausse constante du coût de la vie dont hélas, on n'en voit pas la fin ; notre société, comme tout un chacun, subit elle aussi ce genre de hausses et s'efforce de ne les répercuter qu'avec modération vous avez pu le constater ces dernières années, mais dans sa dernière réunion notre Conseil devant les chiffres qui parfois parlent, n'a pu faire autrement que de porter la cotisation 1982 à 50 francs.

Nous espérons et sommes certains que nos membres, gestionnaires en premier lieu de leur propre budget comprendront cette décision imputable aux hausses sans fin du coût de la vie.

Nous avons, par contre, maintenu le prix des bagues qui seront, cette année, de couleur ROUGE, au même prix de l'an dernier, c'est-à-dire 8 francs la dizaine indivisible, franco de port.

Pour les clubs et sociétés qui, chaque année, se fournissent auprès de la S.N.C. pour les besoins en bagues de leurs sociétaires, les prix seront également identiques à ceux de l'an dernier, c'est-à-dire 0,65 F la bague de 501 à 3.000, 0,55 F la bague de 3.001 à 15.000 et 0,50 F la bague pour plus de 15.001.

Vous pouvez les commander dès maintenant, mais il ne sera fait aucun envoi avant début janvier 1982. N'oubliez pas d'indiquer le diamètre des bagues que vous désirez ou à défaut la ou les races des pigeons que vous élevez.

Aucun envoi n'est fait contre remboursement ni sans en avoir reçu les fonds ; joindre donc à la commande un chèque bancaire ou postal à l'ordre de la S.N.C. C.C.P. 22.04.40 Paris.

Nous rappelons que la S.N.C. ne peut compter dans ses rangs que des membres individuels et qu'elle n'a pas le droit de recevoir des cotisations de clubs et sociétés.

Votre cotisation 1982 et votre commande de bagues sont à adresser à notre Trésorier :

M. Georges TANCHOU
76, rue Alexandre-Ribot
59510 HEM.

Aux Organisateurs d'Expositions

Nous rappelons aux organisateurs d'expositions que leurs demandes de prix et de patronage doivent être adressées au Secrétaire Adjoint :

M. Bernard NICOLAS
72, rue du Maréchal-Leclerc
59490 Somains.

Ces demandes doivent être formulées le plus tôt possible et, en tous cas, au moins deux mois avant la date de la manifestation.

Les organisateurs sont également instamment priés de faire parvenir leur catalogue et leur palmarès à M. Nicolas, ceci pour deux raisons :

— publier un extrait du palmarès dans notre revue ;
— adresser aux lauréats les récompenses que nous avons offertes.

Enquête sur les races de pigeons élevées par les Sociétaires de la S.N.C. en vue de publication des catalogues de races

Nous avions envoyé à partir de fin 1976, à tous les membres de la S.N.C., une fiche de renseignements afin que chaque éleveur nous fasse connaître ses races de pigeons. Les renseignements obtenus nous ont permis de répondre aux nombreuses demandes d'amateurs qui recherchaient des adresses d'éleveurs de telle ou telle race.

Nous remercions tous les sociétaires qui nous ont retourné en son temps cette fiche de renseignements.

Ce travail qui avait été échelonné sur les années 77, 78 et 79 n'est plus très à jour en 1981 et nous pensons qu'il est bon de le revoir.

Vous trouverez donc dans le présent bulletin une nouvelle fiche de renseignements que nous vous demandons de remplir avec beaucoup de précision ; nous vous demandons en particulier de bien spécifier, pour chaque race, les variétés élevées.

Nous avons l'intention, à partir des renseignements collectés, de faire un opuscule qui précisera les races élevées par les membres S.N.C. Celui-ci pourra être largement diffusé et sera une bonne publicité pour les éleveurs membres de notre Société.

La mise au point de l'élaboration de cette publication demandera un temps assez long ; pour cette raison, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner cette fiche de renseignements au plus tard pour le 15 février 1982. Les fiches parvenues après cette date ne pourront plus être prises en considération.

C. SIMON.

Le Classeur Standard

Conscients que l'épaisseur de notre standard pigeons posait des problèmes d'utilisation, nous avons fait refaire des classeurs afin de permettre un emploi plus facile de l'ouvrage.

Ces classeurs sont identiques aux premiers. Votre trésorier est à même de vous les faire parvenir contre la somme de 20 francs franco de port payable à la commande.

—«o»—

Nous rappelons que les fonctions des membres du C.A. de la S.N.C. sont bénévoles. Toute affirmation contraire est diffamatoire.

Standard Pigeons S.N.C.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos Sociétaires ainsi qu'à tous les amateurs de pigeons que nous tenons à leur disposition notre recueil des Standards Pigeons.

Il se présente sous forme de fiches amovibles réunies dans un classeur et comprend :

— le standard de la presque totalité des races de pigeons avec photos en 250 fiches,
— un lexique très complet,
— le tableau des bagues par groupes de races avec leurs diamètres,
— 240 photos et 60 dessins,
— 5 planches de photos couleur de nos pigeons.

Le prix de cet ouvrage complet est de 120 francs franco.

Pour toute commande et renseignements concernant cet ouvrage, s'adresser à :

Monsieur Georges TANCHOU
76, rue Alexandre-Ribot - 59510 Hem.

Prière de joindre à la commande le montant de celle-ci par chèque bancaire ou postal. Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement.

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la rédaction ou de la S.N.C.

Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou de plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la rédaction.

Imp. Typoffset - Chauny

ORNIS C'EST UN LABORATOIRE — UNIQUEMENT COLOMBOPHILE

LE SEUL QUI METTE A VOTRE DISPOSITION :

- Le fruit de **30 ANS D'EXPÉRIENCE PRATIQUE** dans l'élevage du pigeon,
- Ses vétérinaires et techniciens pour tous **DIAGNOSTICS GRATUITS** et **CONSEILS D'ÉLEVAGE**
- Sa gamme de **PRODUITS ET MÉDICAMENTS** spécialement étudiés pour les **PIGEONS**, et pour les **PIGEONS** seulement.

Laboratoire **ORNIS**, Dr J.-P. STOSSKOPF, Vétérinaire Spécialiste
60510 BRESLES (Oise) - Tél. 480.90.12

LA RÉUSSITE DANS L'ÉLEVAGE : SANTÉ D'ABORD

Dans l'eau de boisson :

Trichorex : Antitrichomonas, Muguet, Abcès, Diarrhée verte.

Coccidex : Anticoccidien, Diarrhée de 10 jours, Amaigrissement, Diarrhée.

Aquaverm : Vermifuge.

pour le bec :

Pijosan : Dragées polyvalentes pour jeunes au nid et adultes. Toutes indispositions.

Néo-Vermex : Comprimés vermifuges surpuissants.

CE SONT DES PRODUITS ORNIS

Demandez notre catalogue et notre tableau de maladies gratuits
Notre « Petit Guide d'Elevage » contre envoi d'une enveloppe timbrée à 1,40 F